

## NAPOLÉON ET SA FAMILLE

266. **Letizia BONAPARTE** (1750-1836) mère de Napoléon. 2 L.S. « tua Madre » et « vostre Mere », la première avec 4 lignes autographes en italien, Paris 10 mars 1810, à SON FILS LUCIEN BONAPARTE et à SA BELLE-FILLE ALEXANDRINE (née Jacob de Bleschamp) ; 3 pages in-4 chaque.

2.000/2.500

IMPORTANTES LETTRES POUR PERSUADER LUCIEN ET SA FEMME D'ACCEPTER LE DIVORCE EXIGÉ PAR NAPOLÉON.

À LUCIEN. « Campi te mande la nouvelle conversation qu'il a eue avec l'Empereur hier à ton sujet. L'Empereur veut absolument le divorce civil. À cette condition il reconnoît tous tes enfans, t'accorde le rang qui t'est dû suivant l'ordre de la naissance, et te permet de faire tous les avantages que tu voudras à ta femme. Je n'hésite pas, mon cher fils, à te conseiller, et te prier de ne plus différer à lui accorder ce qu'il exige. Il est tems de mettre un terme à tout cela. Tu ne peux et ne dois pas balancer entre la disgrâce perpetuelle de l'Empereur, et le bonheur et la tranquillité de tout ce que tu as de plus cher au monde ». Elle engage Lucien à venir au plus vite à Paris, « avant le jour du mariage » (avec Marie-Louise). « Si tu avois le malheur de t'y refuser, je ne prévois que disgrâces et desastres, et ne peux m'attendre qu'à de tristes jours »... Elle espère que sa femme, à qui elle écrit aussi, l'encouragera dans cette démarche...

À ALEXANDRINE. « Vous savez tous les malheurs que votre mariage avec Lucien a attiré sur notre famille [...] L'Empereur veut votre divorce : il depend de vous de decider Lucien à le faire, et dans le cas où il s'y refuseroit de le demander vous même. C'est le seul moyen d'éviter la disgrâce qui le menace ainsi que vos enfans et tout ce qui vous appartient. Si vous le faites au contraire, vous ferez le bonheur de votre mari et de vos enfans. L'Empereur vous saura gré du sacrifice que vous faites [...] Ne balancez pas entre une vie remplie d'amertume et de chagrin à laquelle vous devez vous attendre si vous vous obstinez, et la perspective d'un avenir heureux. A la fin vos enfans sont reconnus par l'Empereur, et peuvent succéder à des couronnes »... Elle assure enfin sa « chère fille » que « la dissolution du mariage ne rompra pas les liens de l'amitié et de l'affection que j'ai et que j'aurai toujours pour vous »...

ON JOINT une L.A.S. de son secrétaire intime ROSSI, Paris 10 août 1813 à M. LEFUEL, conservateur du mobilier de la Couronne, au sujet de l'emploi de taffetas délivré par le Garde-meuble.

267. **Joseph, cardinal FESCH** (1763-1839) oncle de Napoléon, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire. L.A.S., Rome 5 janvier 1830, au marquis Guido Taddeo PEPOLI, à Bologne ; 3/4 page in-4, adresse avec cachet cire rouge à son chiffre et au chapeau cardinalice ; en italien.

150/200

Il le remercie de ses vœux, et prie pour sa prospérité. Il a appris avec peine la maladie de sa nièce Letizia ; lui-même est en proie aux douleurs et souffre des hémorroïdes...

268. **Joseph BONAPARTE** (1768-1844) frère aîné de Napoléon, Roi de Naples, puis d'Espagne. L.A.S. « de Buonaparte », Ajaccio 7 février 1790, à l'abbé de PAOLI, à Letia ; 3 pages 3/4 in-4, adresse (qq rousseurs, lég. fentes aux plis) ; en italien.

1.200/1.500

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AUX DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION, AU RATTACHEMENT DE LA CORSE À LA FRANCE ET AU RETOUR D'EXIL DE PAOLI.

Il est surpris de trouver l'abbé tellement privé des nouvelles, alors que, depuis « notre retour dans la patrie la scène politique a été largement et promptement ouverte aux yeux des curieux, aux gens du monde, et aussi aux philosophes. Une nation généreuse a reconquis, pour elle-même et pour nous, la Liberté. Le trône du despotisme a été renversé. Un monarque citoyen [LOUIS XVI], ami de son peuple, restaurateur de la liberté française est seul demeuré exposé à la reconnaissance de ses compatriotes, à l'admiration de l'Univers. Le Brabant et la Flandre autrichienne ont suivi le mouvement communiqué par l'exemple des opérations des Français pour parvenir à la Liberté, qu'ils ont acquise, eux aussi, en peu de jours. L'Espagnol lui-même semble se réveiller et se rappeler qu'il y a quelque chose de plus précieux que les riches métaux du Pérou : la Liberté ! Que les gouvernements, que les recteurs et les Rois sont faits pour le peuple et non le peuple pour une caste particulière »... Puis il donne quelques détails sur le retour prochain de PAOLI, qui viendra à Paris remercier l'Assemblée Nationale d'avoir déclaré la Corse partie intégrante de la Monarchie française... Etc.

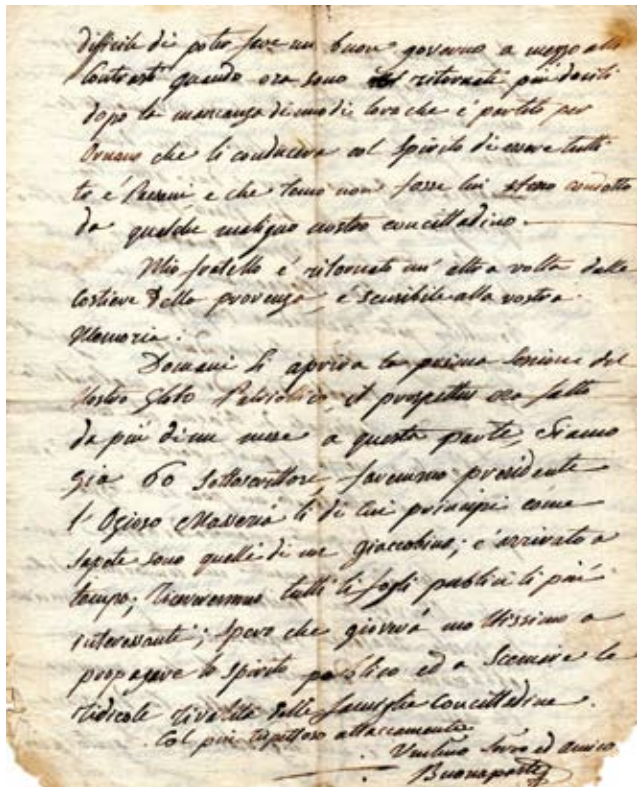
269. **Joseph BONAPARTE**. L.A.S. « Buonaparte », Marseille 7 juillet 1790, à son ami JAMES à Chagny ; 4 pages in-4.

1.200/1.500

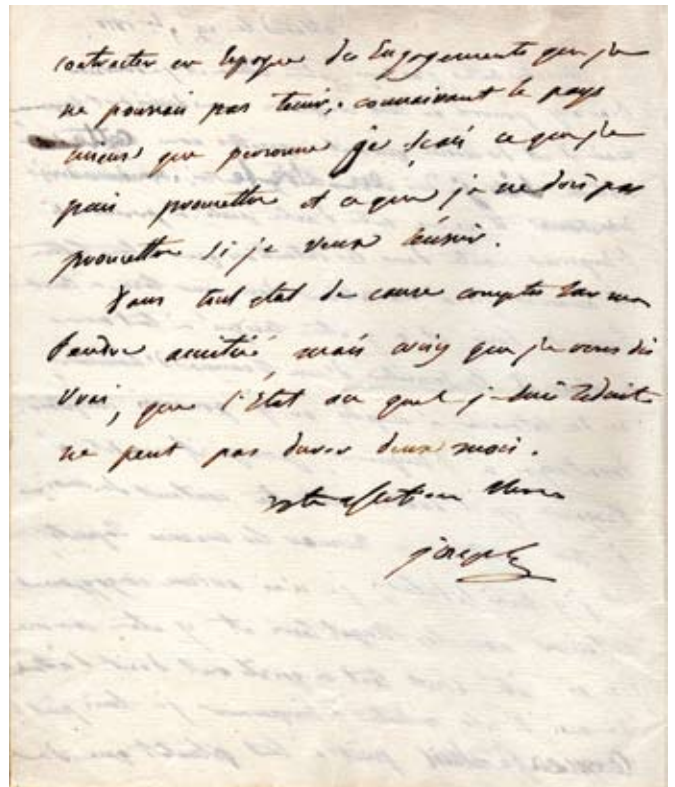
BELLE LETTRE COMME DÉPUTÉ DE LA CORSE.

« Je t'écris de Marseille [...] je suis un des députés de Corse ». Il était en route pour Paris et se faisait une fête de revoir son ami à Chagny, mais ayant rencontré hier le général PAOLI à Aix il est obligé de retourner en Corse avec lui : « Nous serons à Marseille encore huit ou dix jours, nous irons ensuite à Toulon où une fregate nous attend pour le passage. [...] La revolution politique est elle selon le veu de ton ceur ? pourrois tu regretter d'anciens souvenirs, des privileges esclusifs de l'ordre au quel tu tenois, ah ! soions genereux pour mieux dire justes, faisons volontiers le sacrifice d'une consideration que ne nous avoient point merité nos vertus ni nos talents mais qui n'étoit que le resultat heureux de combinasions etrangeres. Le bien general, la liberté de la patrie sont bien capables d'indemniser une ame genereux ? C'est là ma morale, bien plus c'est celle de la plus part de mes compatriottes de Corse ».

Le général PAOLI reçoit à Marseille « des honneurs bien mérités, mais auxquels il pouvait ne point s'attendre, la vertu n'a point toujours été honorée, heureux le siècle, les hommes, et l'Etat ou on la distingue des decorations, de la naissance, et des richesses que la corruption des meurs a tenté de lui substituer »... Quant à lui, il est « deja magistrat je veux dire officier municipal, le peuple l'a appelé à cette place, mon extrait baptistaire ne s'est point trouvé, l'on a supposé que dans cette ignorance précise de mon age, le veu du peuple devoit etre presumption en ma faveur ». Il envoie à son ami un discours en italien qu'il a « prononcé à une assemblée generale de l'isle »...



270



279

270. **Joseph BONAPARTE**. 2 L.A.S. « Buonaparte », Ajaccio 5 et 8 janvier 1791, [au général COLONNA CESARI] ; 4 pages in-4 (petits manques aux coins inf.) et 2 pages in-fol. (coins sup. rognés sans perte de texte) ; en italien. 1.000/1.500

5 janvier. Il fait des vœux pour que l'année soit glorieuse pour le général et pour la patrie. Il expose le souhait de la Garde Nationale d'Ajaccio de changer un des officiers à la tête de l'escadron tous les mois et non plus quotidiennement. Il faudrait également augmenter les effectifs, pour avoir un bataillon prêt à marcher dans tous les lieux du district, sans nuire à la garnison de la cité ; et il fait le compte des effectifs actuels. Il expose ensuite longuement son projet de réorganisation de la Garde Nationale d'Ajaccio, selon le désir exprimé par le général PAOLI... Il évoque son frère qui est de retour des côtes de Provence, puis la prochaine ouverture d'un Club (« Globo Patriottico ») qui rassemble déjà 60 souscripteurs ; le président sera MASSERIA, dont les principes sont ceux d'un jacobin ; il espère qu'ils pourront ainsi propager l'esprit public et diminuer les rivalités ridicules des familles concitoyennes...

8 janvier. Leur Club s'est ouvert : MASSERIA est président, Chiappe, Tartaroli et Ballero sont secrétaires... Il le prie de prendre une décision au sujet de leurs troupes : de nommer un chef *ipso facto*, ou d'adopter le projet d'une garde nationale d'Ajaccio, sans toutefois donner aux soldats une paie supérieure à ceux de l'intérieur... Le fils de ZAMPAGLINO arrive, porteur de lettres du général [PAOLI]...

271. **Joseph BONAPARTE**. L.A.S. « Bonaparte », Paris 18 ventose VII (8 mars 1799) ; 2 pages in-4. 500/700

À PROPOS DE LA RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPEÏENNE. « C'est le 16 à 11 heures du matin que j'ai vu le directeur BARRAS qui me dit que son discours étoit calqué sur les premiers faits qui venoient d'être démentis par une lettre du G<sup>al</sup> CHAMPIONNET qui annonçait que les passagers français débarqués à Augusta étoient prisonniers, il ajouta qu'il alloit changer quelques phrases, mais au moment même l'on annonça ses collègues qui se rendoient chez le President, peut d'instans avant la ceremonie, il est possible qu'il n'est plus eu un instant à lui, et qu'il ait prononcé son discours de la veille à deux heures »... Il prie de ne pas publier ce fait, en attendant des nouvelles plus récentes qu'il lui communiquera dès qu'il en aura, « mais je ne pense pas qu'il soit arrivée aucun autre courrier de Naples »...

272. **Joseph BONAPARTE**. L.A.S. « Bonaparte », Paris 17 germinal XI (7 avril 1803), à un « Citoyen Consul » ; 3/4 page in-4. 400/500

MEMBRE DE L'INSTITUT. « J'ai réfléchi à ce que vous avez bien voulu me dire hier, sur l'intention que vous ont manifesté quelques uns de vos collègues, de me faire l'honneur de m'admettre dans la 3<sup>e</sup> classe de l'Institut [classe d'histoire et de littérature ancienne] ; je me suis présenté chez vous et chez eux, pour leurs témoigner combien je serai flatté d'obtenir leurs suffrages ; j'accepterai avec le plus grand plaisir, un témoignage aussi honorable de leur estime »...

273. **Joseph BONAPARTE.** L.A.S. « Joseph Bonaparte », quartier général de Capoue 13 février 1806, à un général ; 3/4 page in-4. 500/700  
 ORDRES DU COMMANDANT DE L'ARMÉE DE NAPLES, DÈS L'ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS CAPOUE.  
 « Général, veuillez faire occuper les forts ; faire entrer dans la ville la division PARTOUNEAUX ; faire desarmer les soldats napolitains ; donner l'ordre qu'aucun des magistrats de Naples ne quitte ses fonctions ; faire préparer les logements pour l'état major général ; faire remettre à la disposition du G<sup>al</sup> FREGEVILLE tous les chevaux des troupes napolitaines ; envoyez moi un aide de camp me prévenir de l'exécution de ces dispositions ; je logerai au palais du Roi, il suffit que l'on m'y fasse préparer un appartement pour moi, et pour les officiers de ma maison. Faites aussi préparer un logement pour le Marechal MASSENA »...
274. **Joseph BONAPARTE.** P.A.S. « Joseph », Naples 16 mai 1806 ; 3/4 page in-fol. (portrait gravé joint). 500/700  
 ORDRES DU NOUVEAU ROI DE NAPLES AU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE NAPLES, CÉSAR BERTHIER.  
 « Le chef de l'Etat major general enverra sur le champ par des officiers d'Etat major les ordres suivants. 1. à M. le Marechal MASSENA de porter son quartier général à Capoue pour surveiller le siege de Gaette. 2. à M. le g<sup>al</sup> GARDANNE de se rendre sur le champ à Gaëtte ou il prendra le comandement du siege, en passant à Capoue il prendra avec lui 300 hommes qu'il laissera au Garigliano. 3. au général DULAULOI de porter le nombre des bouches à feu à 80 ; qui partent sur le champ. 4. au g<sup>al</sup> CAMPREDON de prendre tous les travailleurs dont il a besoin ; cinquante mille francs sont mis pour cet objet a sa disposition, par le payeur des armées. 5. au 6<sup>eme</sup> de ligne qui est à Salerne de se porter sur Gaette à marches forcées »...
275. **Joseph BONAPARTE.** 2 L.S. « Joseph », dont une avec compliment autogr. et l'autre avec 8 lignes autographes, Naples août-décembre 1806, à un général [César BERTHIER, chef d'état-major de l'Armée de Naples ?] ; 1 page et demie et 2 pages et demie in-4. 500/600  
 RÉPRESSION DES PARTISANS NAPOLITAINS.  
*Capodimonte 24 août.* Instructions à l'intention du général LAMARQUE pour envelopper et détruire les brigands : « Je n'approuve pas qu'il se contente de faire donner des coups de bâton aux brigands pris les armes à la main, il faut faire fusiller impitoyablement tous ces brigands. [...] Écrivez lui bien qu'il ne s'en laisse pas imposer par des protestations de dévouement, qu'il ne confie des armes qu'à ceux qui lui seront indiqués par le Duc de LAVIAVO et par le G. MONTBRUN »...  
*Naples 8 décembre 1806.* Il regrette les deux proclamations que le général LAMARQUE a fait publier sans l'autorisation de l'état-major général : « ce n'est pas avec des phrases doucereuses qu'on en impose à des brigands avides de pillage. [...] C'est ne voir qu'un côté de la question que de menacer les habitants de les priver des sacrements de l'Eglise. Cette mesure n'est au pouvoir d'aucun Catholique et le Général Lamarque n'a pas senti quelle arme redoutable il mettoit entre les mains de nos ennemis et quelle prise il leur donnoit contre nous sur l'esprit crédule des paysans ignorans et naturellement portés à se défier des sentimens religieux de l'armée française ». Il faut supprimer les exemplaires de cette proclamation... Il ajoute de SA MAIN : « dites lui que moi me conformant en cela aux intentions de l'Empereur, je mets plus d'importance à une proclamation, qu'à un combat perdu, c'est le resultat de la connaissance du pays, du temps, et des autres raports avec les puissances etrangeres qu'un militaire isolé ne peut pas connaître »...
276. **Joseph BONAPARTE.** L.A.S., Vittoria 2 octobre 1808, à SON ONCLE le cardinal FESCH ; demi-page in-4 (filigranes à l'effigie de Napoléon et à l'aigle impériale). 250/300  
 « Mon cher oncle M. de Girardin vous donnera de mes nouvelles ; elles sont bonnes, il paraît que vous faites bâtir à Paris. Je vous embrasse bien tendrement »...
277. **Joseph BONAPARTE.** L.A.S., Burgos 24 novembre 1808, à NAPOLÉON ; 3/4 page in-fol., filigrane à l'effigie de l'Empereur et à l'aigle (lég. déchir. à un coin). 600/800  
 EN FAVEUR DU MARÉCHAL BERNADOTTE, PRINCE DE PONTE-CORVO, SON BEAU-FRÈRE. [Bernadotte commandait à cette époque le corps de troupes du gouvernement des Villes hanséatiques.]  
 « Un aide de camp du Prince de Ponte-Corvo porteur d'une lettre pour Votre Majesté m'en porte une de ma femme qui m'exprime le vif desir que son beau-frère obtienne de la bonté de Votre Majesté un commandement ou il puisse être plus utile que celui qui lui reste qui paroît être bien borné tant par rapport aux troupes, qu'au territoire, je ne crois pas que le Hanovre soit compris sous son comandement. Votre Majesté connaît mon attachement pour Bernadotte, je la prie de faire ce qu'elle jugera convenable la dessus, mais je serais bien aise que l'aide de camp porta une bonne nouvelle au prince de Ponte Corvo »...
278. **Joseph BONAPARTE.** L.A.S. « Joseph », Madrid 4 [janvier] 1810, à SON FRÈRE NAPOLÉON ; 1 page in-4 (portrait gravé joint). 500/700  
 PROJET DE MARIAGE DE NAPOLÉON AVEC MARIE-LOUISE. « Je reçois la lettre de votre Majesté du 17 X<sup>bre</sup>. Toutes les demarches de Votre Majesté lui sont inspirées par l'amour qu'Elle porte à ses peuples. Je prie Votre Majesté de croire que personne au monde, ne prend un plus vif interet que moi, à tout ce qui arrive à Votre Majesté »...
279. **Joseph BONAPARTE.** L.A.S., Madrid 19 novembre 1810, à SON ONCLE le cardinal FESCH ; 2 pages in-4. 1.200/1.500  
 REMARQUABLE LETTRE SUR SON DÉSACCORD AVEC NAPOLÉON AU SUJET DU ROYAUME D'ESPAGNE.  
 ... « je desirerais beaucoup pouvoir en tout complaire aux desirs de l'Empereur, mais il est des choses qui sont impossibles avec cette nation si je dois en être le Roi. Il ne me reste d'autre parti à prendre si l'Empereur insiste dans les intentions que votre lettre m'annonce qu'à me retirer dans une terre à cent lieues de Paris, et à y être resigné à tout avec le calme et la sécurité d'un homme d'honneur, ou de retourner à Naples ou je pourrais complaire davantage à l'Empereur, puisqu'il me dit à Bayonne qu'il avait été tres content de moi. Je suis prêt a y renouer les memes raports, et j'y serai fidele ; je n'ai aucun engagement anterieur avec les Napolitains

et y être comme j'y ai été c'est tout ce qu'ils ont droit d'attendre de moi, si cela contente l'Empereur je suis prêt : comme je suis prêt à tout plutôt que de contracter en Espagne des engagements que je ne pourrais pas tenir ; connaissant le pays mieux que personne je sais ce que je puis promettre et ce que je ne dois pas promettre si je veux réussir. [...] croiez que je vous dis vrai, que l'état auquel je suis réduit ne peut pas durer deux mois »...

Voir reproduction page 86

280. **Joseph BONAPARTE**. L.A.S., Madrid 24 février 1811, à une Altesse Sérénissime [probablement l'Archichancelier CAMBACÉRÈS] ; 1 page in-4. 800/1.000

SUR LA SITUATION DRAMATIQUE EN ESPAGNE. Il a fait « donner l'ordre au G<sup>al</sup> LA HOUSSAYE de se mettre en mesure de remplir les intentions de l'Empereur en se fortifiant à Alcantara : si j'avois quelques moïens de finance j'aurai assez de troupes Espagnoles pour pouvoir faire soutenir le G<sup>al</sup> La Houssaye par tout ce qui reste de disponible de troupes françaises dans cette province, V.A. doit sentir que sans argent on ne peut ni former, ni entretenir des troupes, les Espagnols qui prennent du service ne desertent plus aujourd'hui tant qu'ils sont payés, l'opinion politique ne les fait plus abandonner leurs drapeaux ; ce n'est que le denument ou ils se trouvent de tout, tandis que dans l'Andalousie on se livre à toutes sortes de profusions ; Français et Espagnols, tout ce qui est auprès de moi est dans la plus affreuse misere, aussi ne puis je reprendre de rien »...

281. **Joseph BONAPARTE**. L.A.S. « Joseph », Paris 8 février 1814, à SA SCEUR PAULINE BONAPARTE ; 1 page in-4 (portrait gravé joint). 400/500

« Ma chere Paulette, j'ai reçues tes lettres, les négociations paroissent devoir se terminer heureusement, en attendant on fait ici tous les efforts possibles pour soutenir l'honneur de la nation. Je me porte bien, ainsi que toute la famille, je t'embrasse et t'aime toujours bien tendrement »...

ON JOINT une L.S. au comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur, Paris 28 mars 1814, relative au commandement du général sénateur comte DEJEAN.

282. **Julie BONAPARTE née CLARY** (1771-1845) femme de Joseph Bonaparte, Reine de Naples puis d'Espagne. L.A.S., Parme 23 mars 1808, à SA BELLE-MÈRE LETIZIA BONAPARTE ; 1 page in-4. 300/400

« Je suis arrivée hier soir ici en bonne santé je dois demain continuer ma route pour Naples, mes enfans avoits besoin d'un jour de repos ils etoient ennuiés d'être si longtemps en voiture, le marechal PERIGNON m'a reçu ici on ne peut mieux je loge chez lui et je suis absolument comme chez moi. Il me tarde bien d'avoir de vos nouvelles, je ne vous parle pas de tous mes regrets de vous avoir quittée [...] ma santé est assez bonne mais je suis très fatiguée ». Elle voudrait aussi « remercier mon oncle le cardinal [FESCH] de la manière aimable dont j'ai été reçue chez lui à Lyon »...

283. **Lucien BONAPARTE** (1775-1840) frère de Napoléon. P.A.S. « Buonaparte » comme garde-magasin des vivres, Marathon [Saint-Maximin] 30 brumaire III (20 novembre 1794) ; 1 page obl. in-8. 300/400

« Reçu pour mes appointements du mois de Brumaire la somme de deux cent cinquante francs »... [Lucien Brutus Bonaparte avait alors trouvé une place de garde-magasin à Saint-Maximin, rebaptisé Marathon : il va y rencontrer Christine Boyer, fille de l'aubergiste, qui va devenir sa femme, pour le plus grand mécontentement de Napoléon, qui refusera de reconnaître ce mariage.] RARE DE CETTE ÉPOQUE.

284. **Lucien BONAPARTE**. L.S., Strasbourg 28 fructidor IV (14 septembre 1796), au citoyen BARRAS, membre du Directoire exécutif ; 2 pages in-fol., VIGNETTE et en-tête *Lucien Joseph Bonaparte, Commissaire des Guerres*, adresse avec cachet cire rouge. 500/600

ÉMOUVANTE LETTRE RELATIVE À SA FEMME, CHRISTINE BOYER (Saint-Maximin 1773-1800 ; il l'avait épousée à Saint-Maximin en mai 1794).

« Ma campagne de Rhin & Moselle, commence sous des auspices bien malheureux. Ma femme se trouve dans un etat assez allarmant pour m'obliger à la ramener sur le champ dans le sein de sa famille, seul azile qui puisse la rassurer dans l'état de maladie où elle se trouve. J'écris au représentant MOLTEDO pour quil demande au ministre mon changement pour Marseille : dans le cas ou il y eut quelque difficulté, nous osons compter sur votre amitié pour la lever »... Moltedo témoignera de son impatience à partir ; son secrétaire part à franc étrier pour en presser l'ordre. « Tous les moments me sont precieux puisquils interessent mon bonheur, et dans le cas où on refusat de m'accorder à present l'ordre daller à Marseille, ce seroit me forcer à donner ma demission »...

285. **Lucien BONAPARTE**. L.S. comme Ministre de l'Intérieur, Paris 11 vendémiaire IX (3 octobre 1800), au citoyen HERNOUX, envoyé du département de la Côte d'Or pour assister à la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire an IX ; 3 pages in-fol. imprimées à en-tête *Les Consuls de la République*, GRANDE VIGNETTE gravée par B. ROGER au nom du *Gouvernement Français* (Boppe & Bonnet n° 231), cachet sec du Premier Consul Bonaparte. 400/500

LETTRE CIRCULAIRE APPELANT À SOUTENIR LE GOUVERNEMENT, APRÈS LA FÊTE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE [la cérémonie se déroula place des Victoires, en présence de Bonaparte]. « Les Consuls ont vu avec satisfaction votre empressement à vous rendre à la fête du 1<sup>er</sup> Vendémiaire [...]. Rentrez dans votre département : vous direz ce que vous avez vu, ce que vous avez éprouvé ; l'heureux accord des sentimens et des vœux, et une confiance générale dans les Magistrats que la Nation a choisis pour la gouverner : vous direz que l'unique ambition, l'unique étude de ses Magistrats, est de fermer toutes les plaies de la France, d'assurer son repos et sa gloire, de rendre à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, leur éclat et leur prospérité »...

voblesse dans le sentiments: ayez au moins assez de  
bon sens pour ne pas mépriser - j'ose, et pour  
vous épargner la honte inutile de vos laches conseils.  
en un mot, cessez de mériter jusqu'à ce que  
la religion, l'honneur que vous foulez aux pieds  
aient dissipé votre aveuglement, et si vous êtes  
destiné à rester tel que vous paraissez dans votre  
lettre, alors cachez au moins sous votre pourpre  
la bassesse de vos sentiments et faites votre  
chemin en silence dans la route de l'ambition. —  
Voilà mes derniers conseils, ils valent mieux que  
les vôtres: je vous souhaite assez d'honneur, ou assez  
de jugement pour en profiter. — Votre serviteur

~~Lucien, pour partie~~

Rome le 6. 4bre 1806.

286. **Lucien BONAPARTE**. L.A.S., Rome 6 octobre 1806, à SON ONCLE le cardinal FESCH ; 2 pages in-4. 1.200/1.500  
 BELLE ET VIGOUREUSE LETTRE RELATIVE À SA BROUILLE AVEC NAPOLÉON ET SA FAMILLE À LA SUITE DE SON REMARIAGE AVEC ALEXANDRINE DE BLESCHAMP.  
 « Je reçois de vous un nouvel outrage dont je ne vous aurais pas cru capable : je reponds en detail a maman de qui je veux bien tout souffrir, mais quand à vous cessez de me manquer. – Je vous repondrais par les reproches les plus amers et les plus merités, si je ne me ressouvenais des marques d'amitié que vous m'avez donné à moi, à ma femme et à mes enfants et si je n'attribuais votre derniere lettre à la même inconsequence qui vous a brouillé avec moi à Rome parce que je refusais vos offres de recevoir dans votre maison en bon oncle, ma femme et ses enfants. Ayez donc un peu de suite et reprenez un peu de noblesse dans les sentiments : ayez au moins assez de bon sens pour ne pas m'assimiler à JEROME, et pour vous epargner la honte inutile de vos laches conseils : en un mot, cessez de m'écrire jusqu'à ce que la religion, l'honneur que vous foulez aux pieds aient dissipé votre aveuglement, et si vous êtes destiné à rester tel que vous paraissez dans votre lettre, alors cachez au moins sous votre pourpre la bassesse de vos sentiments et faites votre chemin en silence dans la route de l'ambition »...
- Voir reproduction page 89*
287. **Lucien BONAPARTE**. L.A.S. « LL BP », Rome 10 novembre 1814, à André CAMPI, à Paris ; 3 pages in-8, adresse avec cachet cire rouge (portrait joint). 1.200/1.500  
 BELLE LETTRE À SON FIDÈLE AMI SUR SES AFFAIRES ET SA FAMILLE.  
 Il faut consulter de nouveau un bon avoué au sujet de son architecte POYET : « si la cause est soutenable contre ce mauvais coquin dites lui qu'il n'a qu'à recourir à la chicane : que nous l'attendons ici et qu'il en sera pour son deshonneur et ses frais »... Il donne d'autres instructions, pour le cas où la cause ne serait pas soutenable ; en tout cas il lui fera une pension de 3000 francs et lui commandera des dessins pour Rome où il fait bâtir, et il où encourage vivement Campi à s'établir. « Je remonte mes affaires ici : j'ai une grande administration, de grains, de troupeaux et de forges : seriez-vous bien aise de revenir près de moi ? »... Il demande aussi la note de toutes ses livraisons du Muséum, Redouté, etc. Il donne l'ordre de vendre ses statues de son château du Plessis, qu'il compte aussi mettre en vente... Puis il en vient à la question des CENDRES DE SA PREMIÈRE FEMME, CHRISTINE BOYER : « Il me reste à vous parler de ce qui me touche le plus et de ce qui vous intéressera le plus : je voudrais faire transporter à Rome, dans ma chapelle, le cercueil de Christine : que faut-il faire pour cela ? Quels frais cela entraînerait-il ? Je tiens beaucoup à savoir dans mes tombeaux de famille à Rome ces restes précieux : voyez, mon cher Campi, à me faciliter ce transport avec le plus de silence possible »... Sa femme et leurs enfants se portent à merveille. « MURAT est conservé : il s'est toujours montré pour moi excellent frère. [...] MAMAN se porte bien à l'île [d'ELBE] »...
288. **Pierre-Napoléon BONAPARTE** (1815-1881) fils de Lucien Bonaparte, député de Corse en 1848. L.A.S., Mohimont (Belgique) 12 janvier 1842, au général comte de CHASSENON à Paris ; 1 page in-4, adresse, cachet cire noire. 150/200  
 Il n'a pas chargé M. GOUBAUD « de vous faire aucune ouverture de ma part, & si j'avais eu quelque chose à vous communiquer, je l'aurais fait directement, avec la confiance & l'affection que votre obligeance & votre attachement m'inspirent. Je regrette infiniment que vous ayez renoncé au projet de vous établir à Chanly : il m'eût été impossible, ce me semble, d'avoir un meilleur voisin. J'espère cependant que j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, soit à Bruxelles, soit dans les Ardennes, dussiez-vous, comme vous le dites, recommencer une campagne de Russie »...
289. **Charlotte BONAPARTE** (1795-1865) fille aînée de Lucien Bonaparte. L.A.S. « Charlotte Bonaparte », à André CAMPI ; 1 page in-8, adresse. 150/200  
 « Madame Pio de Rome grande musiciene vous remettra cette lettre : elle en a pour bonne maman, et mes oncles Louis, et Joseph. Tachez que ces lettres parvienent [...] Papa ne peut pas écrire sans montrer ses lettres ; mais comme je n'écris que pour des affaires domestiques je crois que la parole de Papa ne m'enpêche pas de profiter de l'occasion [...] Nous n'avons reçu de vous ny une lettre, ny un sol ; et nous desirons l'un et l'autre. Voyez notre banquier et tachez de nous écrire. Aimez-nous et mettez votre esprit et votre bon zele à la torture pour nous faire parvenir quelques nouvelles et quelques fonds »...
290. **Elisa BONAPARTE** (1777-1820) sœur de Napoléon, Princesse de Lucques et de Piombino, Grande Duchesse de Toscane. L.A.S. « Elisa », 6 germinal au soir (26 ou 27 mars) ; 1 page in-12. 200/250  
 « J'ai vu BONAPARTE ; il est toujours le même, il ma dit qu'il vous placeroit : mais il ne veut pas que vous alliés a Madrid. J'irai au Plessis, dans quelques jours. Vous serez du voyage. ABBATTUCCI est-il toujours ici ? »...
291. **Elisa BONAPARTE**. L.A.S. « Elisa », 21 septembre [1806], à SON FRÈRE LUCIEN BONAPARTE ; 1 page in-4. 400/500  
 INTÉRESSANTE LETTRE FAISANT ALLUSION AUX PROJETS DE NAPOLÉON POUR LEUR FRÈRE JÉRÔME [il épousera Catherine de Wurtemberg en août 1807 et sera aussitôt créé Roi].  
 « Enfin ce cher Jerome est arrivé, en bonne santé, et après une croisiere tres fatiguannte. Il t aime toujours, il ma fait donner de ses nouvelles, et il me parle de son cher Lucien. Tu sais comme il t aime. Donne moi cher ami de tes nouvelles, et de celle de toute ta famille. – Lempereur est tres content de lui, tout va sarranger, pour lui – quand aurais-je la joye de me rejouir de ton elevation. – Je me flatte que cela ne tardera pas, et que tes talents ne resteront pas toujours sans activité »... Elle annonce la mort du malheureux Cattanéo à Cosenza : « le prince est vraiment très affligé »...
292. **Elisa BONAPARTE**. L.A.S. « Elisa », Piombino 14 mai 1807, à SON FRÈRE NAPOLÉON ; 1 page in-fol. 700/800  
 SUR UNE VISITE À LA REINE RÉGENTE D'ÉTRURIE, L'INFANTE MARIE-LOUISE DE BOURBON, QUELQUES MOIS AVANT LA DISSOLUTION DU ROYAUME ET L'ANNEXION DU TERRITOIRE À L'EMPIRE.

« J'informe votre Majesté que j'ai vu la reine d'Etrurie qui ma reçu publiquement come la sœur de votre Majesté et dans linterieur elle ma traité avec une tres grande amitié. Cest un bon enfant qui scait bien tous ce quelle vous doit et qui vous est devoué, mais qui n'a pas la premiere idée de l'administration. Son Conseil qui gouverne n'aime ni sa reine, ni la France. M' DAUBUSSON pourrait être util s'il avait plus d'experience en diplomatie, mais on ne peut avoir plus d'attachement a votre auguste personne. S'il entrait dans les vues de V.M. d'indiquer un secretaire du Cabinet a la reine, qui ma avouée quelle n'avait pas un homme de talent dans toute la Toscane, bientôt les Toscans jouiroient come les Lucquois des bienfaits du Code immortel qui doit être un jour la legislation de l'univers »...

293. **Elisa BONAPARTE.** L.A., 1<sup>er</sup> avril [1808], à Louis de FONTANES ; 1 page in-4, adresse. 400/500  
Elle se plaint : « Depuis mon depart de Paris vous m'aves tout à fait oublier. J'aurais du trouver en vous un ami, [...] une lettre par an est tout ce que j'ai eu de vous depuis trois ans. Ce n'est pas bien. J'aurais voulu plus damitié, mais les absents ont tort ». Elle le félicite pour sa nomination de Grand Maître de l'Université : « Notre g<sup>d</sup> Roi vous a donné la plus belle place de France, et en lisant le decret sur les universités, je vous nommais comme g<sup>d</sup> Maître. J'espere que vous saures concilier tous les interest que cette grande place exige. Depuis 5 ans que vous estes dans le monde politique – vous aurés appris à connaître les hommes, et à prendre courage sur tout »...
294. **Elisa BONAPARTE.** L.A.S. « Elisa », Marlia 19 juillet 1808, à SA MÈRE LETIZIA BONAPARTE ; 3/4 page in-4. 300/400  
« Ma chère maman – je partais pour aller vous embrasser lorsque j'ai reçu de BORGHESE la lettre ci jointe qui mannonçait le depart de PAULETTE pour Paris – alors j'ai suspendu mon depart. Je desire ma chère maman que vous me repondiez de suite si vous comptez rester a Aix assés de tems pour que je puisse ma mettre en route, et satisfaire au desir bien ardent que j'ai de vous embrasser »...
295. **Elisa BONAPARTE.** L.A.S. « Elisa », Pise 17 décembre 1809, au comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur ; 1 page et demie in-4. 300/400  
« Des avis indirects minforment qu'il ne serait pas impossible que des personnes, se disant comissionées par moi, ou porteur de nottes en mon nom, se presentassent ou se soient deja presentées à vous ou dans vos bureaux pour faire des demarches relativement, soit aux licences speciales accordées par S.M., soit à toute autre affaire de commerce. Quelques qualités qu'aient ou que prennent ces personnes, je vous prie de n'avoit aucune egard à leurs demarches, et de ne considerer, comme venant de moi que les lettres signées par mon secretaire des comandements ou par moi. [...] Tout ce qui sera relatif aux licences dont il sagit, sera traité par moi, ou par le Prefet de la Mediterranée »...
296. **Elisa BONAPARTE.** L.A.S. « Elisa », 18 août 1810 ; demi-page in-8 (deuil). 150/200  
« J'ai reçu M<sup>r</sup> la lettre de votre femme, et je vous envoie une lettre pour le Duc de BASSANO. Dites de ma part au m<sup>tre</sup> de linterieur que je verrais avec plaisir qu'il voulut bien accorder une place de Directeur dans un depot de mendicité »...
297. **Elisa BONAPARTE.** L.S., Florence 2 novembre 1812, au Ministre de l'Intérieur [le comte de MONTALIVET] ; 1 page in-4. 200/300  
APRÈS LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU GÉNÉRAL MALET (23 octobre). « Je vous remercie de la communication que vous m'avez faite, de votre circulaire aux Prefets ; je saisis avec plaisir cette occasion pour vous renouveler l'assurance de l'excellent esprit qui règne dans les trois Departemens du Grand Duché, la nouvelle de ce miserable complot n'a excité que l'etonnement et l'indignation dans toutes les classes de la Toscane : jamais la tranquillité n'a été plus grande et rien ne presage qu'elle soit jamais troublée »...
298. **Félix BACCIOCHI** (1762-1841) prince de Lucques et de Piombino, époux d'Elisa Bonaparte. L.A.S. « Felix », Lucques 19 juillet 1805, à SA BELLE-SŒUR L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ; 2 pages in-fol. (lég. mouill.). 400/500  
BELLE LETTRE À JOSÉPHINE SUR SON ARRIVÉE À LUCQUES. « J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté de mon installation dans la Principauté de Lucques, où j'ai été reçu avec l'enthousiasme que commande partout la gloire de l'empereur. Les Lucquois se rappellent le sejour que votre Majesté a bien voulu faire parmi eux ; ils aiment à citer les traits nombreux de bonté, et de bienfaisance qui ont fait dans tous les tems cherir V.M., et j'ai pris plaisir à les leur faire repeter. Je prie V.M. de croire à mon entier devouement, je compte asses sur ses bontés pour esperer quelle voudra bien entretenir quelques fois l'empereur de ma bien vive reconissance, et de celle du Peuple Lucquois »...
299. **Félix BACCIOCHI.** L.A.S., [1821, à SON BEAU-FRÈRE NAPOLÉON] ; 3 pages in-4 (petit deuil). 800/1.000  
BELLE LETTRE ADRESSÉE À NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE, APRÈS LA MORT D'ELISA. [Absent de Paris lors du vote du Sénat proclamant la déchéance de l'Empereur, Bacciochi avait envoyé une proclamation où il se ralliait à ce vote. La lettre, confiée à Planat, ne sera jamais remise à Napoléon.]  
Il lui annonce « la perte douloureuse que nous avons faite l'année dernière » de la Princesse ELISA, « digne de V.M. dans la grandeur comme dans l'infortune [...] Elle a supporté avec résignation, et avec cette simplicité de cœur que vous lui connaissiez les infortunes de sa famille [...] Si trop souvent son courage a paru l'abandonner c'était, Sire, lorsqu'elle reportait ses vœux et ses pensées vers le séjour de S<sup>te</sup> Helène. Et si par fois V.M. avait pû penser qu'elle était moins présente à sa famille, ah ! Sire, que n'étiez-vous témoin des larmes ameres que son amour pour vous lui faisait répandre. Au milieu de la confusion de tant d'evenements divers je ne sais Sire, quel jugement V.M. aura formé sur notre dévouement à son auguste personne, et sur les actions qui en ont été la suite ; Sire, elles ont toujours été dirigées par la fidélité, et par l'honneur. C'est au nom d'Elisa autant qu'au mien que je conjure V.M. de n'en jamais douter. Je reçois quelques fois des nouvelles de Madame, de la princesse Pauline, et des autres personnes qui sont en Autriche, et à Rome. M<sup>r</sup> PLANAT ne pourra surement pas aller prendre leurs ordres, mais il donnera du moins l'assurance a V.M. qu'elles sont en bonne santé, et aussi bien qu'il est possible que nous le soyons en Europe »...

effets pour gagner des amis à mon trône et à ma famille mais  
 je suis trop contrarié par ceux qui n'aiment ny l'un ny l'autre et j'ai  
 trop de raisons de ne pas me trouver heureux que je n'ai ny le tems ny la volonté de lutter, comme je le devrois peut être, pour me  
 maintenir dans l'esprit de mon frère...  
 Je ne savais votre elevation que par les journaux [...] je vous ai su malade avec  
 peine et j'ai bien pris part au tout ce que vous concernoit. Je vous desire le bonheur et la gloire qui ne peuvent manquer de suivre  
 comme Roi celui qu'ils ont si bien accompagné jusqu'ici. Je sais très bien que mon frère n'a pas beaucoup des siens avec lui et j'avois  
 déjà pensé et senti par le bruit de votre départ que ce seroit une grande perte pour lui et par consequent pour sa famille qui dispersée  
 et en grande partie hors de France ne peut être que de peu d'utilité par une cause qui est commune à tous ses membres. Accoutumé  
 depuis plusieurs années à être traité et considéré comme étranger et ne pouvant changer mes sentiments ny ma conduite, je fais tous  
 mes efforts pour gagner des amis à mon trône et à ma famille mais je suis trop contrarié par ceux qui n'aiment ny l'un ny l'autre et j'ai  
 trop de raisons de ne pas me trouver heureux que je n'ai ny le tems ny la volonté de lutter, comme je le devrois peut être, pour me  
 maintenir dans l'esprit de mon frère...  
 Louis

Le 26 août 1808.

300. **Louis BONAPARTE** (1778-1848) frère de Napoléon, Roi de Hollande, et père de Napoléon III. L.A.S. « Louis », Het Loo 26 août 1808, à son BEAU-FRÈRE Joachim MURAT ; 2 pages in-4 (portrait gravé joint). 1.000/1.200

BELLE LETTRE DU ROI DE HOLLANDE À SON BEAU-FRÈRE DEVENU ROI DE NAPLES (1<sup>er</sup> août 1808).

Il a reçu avec plaisir la lettre de son beau-frère : « Je ne savais votre elevation que par les journaux [...] je vous ai su malade avec peine et j'ai bien pris part au tout ce que vous concernoit. Je vous desire le bonheur et la gloire qui ne peuvent manquer de suivre comme Roi celui qu'ils ont si bien accompagné jusqu'ici. Je sais très bien que mon frère n'a pas beaucoup des siens avec lui et j'avois déjà pensé et senti par le bruit de votre départ que ce seroit une grande perte pour lui et par consequent pour sa famille qui dispersée et en grande partie hors de France ne peut être que de peu d'utilité par une cause qui est commune à tous ses membres. Accoutumé depuis plusieurs années à être traité et considéré comme étranger et ne pouvant changer mes sentiments ny ma conduite, je fais tous mes efforts pour gagner des amis à mon trône et à ma famille mais je suis trop contrarié par ceux qui n'aiment ny l'un ny l'autre et j'ai trop de raisons de ne pas me trouver heureux que je n'ai ny le tems ny la volonté de lutter, comme je le devrois peut être, pour me maintenir dans l'esprit de mon frère »...

301. **Louis BONAPARTE.** 2 L.S., 1809-1810, à Pierre-Victor MALOUEY ; 2 pages et quart et 4 pages in-4 (portrait gravé joint). 500/700

INTÉRESSANTES LETTRES AU PRÉFET MARITIME D'ANVERS.

*Au Mordyck 4 août 1809.* « Je me doutais que le général CHABARILLAC faisait une grande faute, Dieu veuille qu'elle ne soit pas funeste, mais s'il est vrai qu'il ait vingt cinq mil hommes tout peut se reparer, mais il ne faut pas perdre une minute, [...] j'espère qu'il se rendra à ces raisons & qu'on défendra Anvers : il faut être aveugle pour ne pas voir que la destruction de l'escadre, & de vos chantiers est le principal but d'un armement aussi formidable, & peut être le seul : j'en doute si peu que j'ai dégarni le Helder, & toute la Hollande pour vous donner tout ce que j'ai »... Il indique les mouvements de troupes vers Anvers, puis l'entretien de diverses affaires de la marine : la destitution d'un officier présumé traître, l'excellente conduite du colonel Operwold, qui a rallié le reste de la flotille de l'amiral Reuss, etc.

*Paris 4 avril 1810.* Il parle avec admiration du travail de Malouet sur la marine ; il faudrait que la guerre fût pour elle une école. « Les armées françaises ne sont arrivées à ce haut degré de perfection, et de gloire, que parce que le commencement de la guerre a été pour elles un commencement d'instruction, que l'expérience a perfectionné chaque jour durant laquelle il s'est formé d'excellents officiers, d'excellents capitaines. Je ne parle pas de l'Empereur, qui est arrivé tout formé, et s'est montré dès ses premiers pas tel qu'il devait être, puisque ses premiers succès égalent presque les plus récents, et qu'alors ses moyens étaient bornés, et qu'il ne disposait pas à son gré de tout ce qui était nécessaire pour l'accomplissement de ses plans. Je regarde donc une bonne organisation maritime, comme la chose qui épouvantera le plus à juste titre l'Angleterre »... Il parle de la composition de la flotte, de la formation des chefs, et de la liberté du commerce...

302. **Louis BONAPARTE.** L.A.S., Markburg 18 octobre 1810, à SON ONCLE le cardinal FESCH ; et MINUTE autographe de la réponse du cardinal FESCH ; 4 pages in-4, et 1 page et quart in-fol. 1.200/1.500

LONGUE LETTRE SUR SON ABDICATION DU TRÔNE DE HOLLANDE (3 juillet), ET RELATIVE À SES DÉMARCHES POUR OBTENIR DE NAPOLÉON L'AUTORISATION DE RENTRER EN FRANCE. C'est son ancien conseiller Élie DECAZES qui avait tenté en vain de négocier son retour ; Louis souhaite maintenant démissionner de ses dignités de Prince français et de Connétable.

Decazes l'a rejoint à Toplitz : « Je l'ai mené jusqu'ici où j'ai une terre et où je compte terminer ma vie à moins qu'on ne me poursuive encore, dans ce cas je n'ai qu'à me résigner »... Il envoie un acte à remettre à l'Empereur ou à l'Archichancelier, après avoir reçu de l'ambassadeur de Napoléon en Autriche « une lettre fort impertinente, [...] et une intimation d'être de retour en France avant le 1<sup>er</sup> décembre. Ma démission répond à tout. On peut me poursuivre mais non avec raison et comme je n'aurais pu me soustraire à l'injustice et à la haine de mes ennemis qu'en allant en Angleterre ou en Amérique, il est tout simple que je me résigne à tout ce qu'on voudra faire de moi mon parti est irrévocable. J'ai rempli tous mes devoirs et plus que mes devoirs par toutes les démarches de soumission que j'ai faites depuis mon arrivée dans ce pays, afin de bien faire voir et prouver à tout le monde que je ne venais point ici ennemi de mon frère [...] L'idée du rétablissement de mon gouvernement n'a pas duré longtemps – c'est une chimère »... Cependant on le traite ici en ennemi, on a enfermé et on calomnie le seul ami qui l'ait suivi, et il se sait exposé à tout ce que son frère pourra vouloir contre lui, mais « pour être hors de sa puissance il n'y a que l'Amérique ou l'Angleterre et je n'ai pas voulu y aller car si j'ai eu le malheur de perdre toute son amitié, il n'en est pas de même de mon côté [...]». Ma carrière politique est finie et je n'en serais pas plus malheureux si les Hollandais ne l'étaient pas tant. Je me suis entièrement voué à eux et à mon fils et je resterai toujours tel toute ma vie. J'ai toujours frappé sur moi, je me suis toujours sacrifié, si l'on n'est pas encore content, envoyez moi des passeports j'irai joindre LUCIEN »... Il reste attaché à la France et aux siens. « Je veux partager les revers ou les malheurs de mon frère s'il en éprouve jamais mais je ne veux et ne puis plus partager des honneurs et une prospérité par lesquels j'ai été l'instrument innocent de tout ce qui est arrivé en Hollande. J'ai senti autant qu'un autre toutes les humiliations et les affronts qu'on m'a fait, je n'en veux plus »... Si on avait conservé le royaume à son fils, il aurait fait tout ce qu'on voulait, mais il n'ira pas encore « redevenir autre chose après qu'on m'a chassé du trône [...] après m'avoir presque forcé d'y monter »... Qu'on lui permette de rester simple particulier, « ou qu'on m'achève en me jettant à l'eau »...

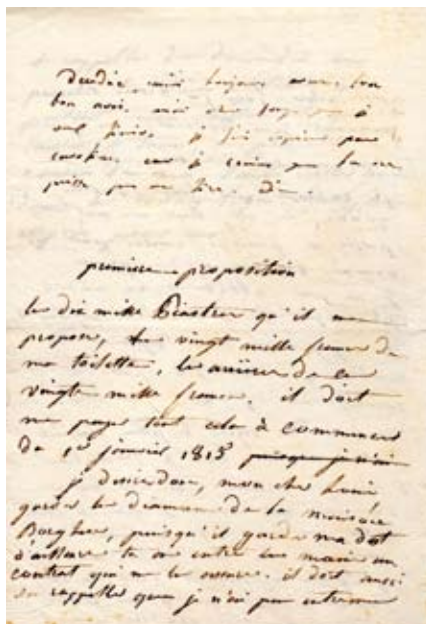
RÉPONSE DE FESCH. Il a gardé pour lui la démission de Louis, pour ne pas porter préjudice à ses enfants. « Votre frère est d'une certaine manière indigné contre vous de le croire assez inhumain, et assez impolitique pour vous persécuter au point de vous forcer à exercer des fonctions que vous ne voudriez pas remplir. Il convient qu'ayant été Roi, vous devez vous abstenir de toute autre acte qui ne pourroit plus vous convenir. [...] le seul parti qui vous reste est de vous rendre sur les terres de l'Empire et moi je vous engage à vous rendre à Lyon. Vous trouverez dans le Palais primatial un bel appartement avec toutes les commodités suffisantes. [...] ayant obtenu pour le diocèse de Lyon votre frère permet que je m'y fixe. Votre mère s'y rendra à la fin de l'hiver. [...] Il ne peut pas vous convenir de vivre isolé sans aucun de vos parents, souvenez vous qu'ils sont les seuls vrais amis que vous puissiez avoir »...

303. **Louis BONAPARTE.** L.S. « signé L. de S<sup>t</sup> Leu pour copie conforme L. de S<sup>t</sup> Leu », Lausanne 20 avril 1814, [à SA FEMME LA REINE HORTENSE] ; 6 pages et quart in-4. 1.200/1.500

EXTRAORDINAIRE LETTRE DE REPROCHES À SA FEMME POUR DEMANDER LEUR SÉPARATION DÉFINITIVE.

« Madame, il y a eu douze ans au 2 Janvier que je vous ai épousé ; depuis ce moment je n'ai pas eu un instant de bonheur ni même un moment de tranquillité »... L'ex-Roi de Hollande retrace l'histoire de son mariage : la grossesse de sa femme qui lui fit écarter l'idée de se séparer d'elle, ses tentatives pour resserrer leurs liens, sa peine d'apprendre que son « genre de vie » n'était point changé, la crainte du scandale, la mort de leur fils aîné... Il rappelle les circonstances dans lesquelles elle vint en Hollande, après le divorce de l'Empereur et de Joséphine, puis sa propre abdication et son départ pour l'Autriche, ses tentatives pour refuser l'apanage de Saint-Leu, sa conduite lorsque l'Empire s'écroula... Ayant accompagné l'Impératrice à Rambouillet, il y attendit vainement ses enfants, et maintenant il est résolu, aussi bien du côté des lois civiles que du « Chef de l'Eglise », à une « séparation entière, légale & parfaite » pour mettre fin à « 12 années d'enfer » ...

ON JOINT une L.A.S., Rome 11 avril 1816, [à son ancien secrétaire BRIATTE], le priant de remettre à son ancien huissier valet de chambre tous ses ordres, décorations et papiers ; une l.a.s. de M. Briatte (1843), et une « Note » racontant l'histoire de la lettre de Louis à Hortense, confiée à Briatte.



304

304. **Pauline BONAPARTE** (1780-1825) sœur de Napoléon, Princesse Borghese. L.A. (en partie de la main de sa secrétaire Caroline), [fn 1815 ?], à SON FRÈRE LOUIS BONAPARTE ; 3 pages et demie in-8 (dont une et demie autographe). 800/1.000

PROPOSITIONS POUR SA SÉPARATION DU PRINCE BORGHESE.

Elle ne peut dormir. « Je calcul mes forces – rien quand me rappelant mes malheurs passés et présents causés par les mauvais traitements du prince. Je ne puis attribuer ma conduite d'hier qu'à la fièvre et à l'agitation du voyage. Je viens d'éprouver des combats, qui ont fini par des convulsions affreuses. J'ai besoin de calme et de repos le plus complet. Je le sens. Ou bien je succomberai à tant de secousses »... Elle supplie son cher Louis d'aider sa sœur, et elle dicte sa « premiere proposition » :

« Les dix mille piastres qu'il me propose, les vingt mille francs de ma toilette, les arriérés de ces vingt mille francs. Il doit me payer tout cela à commencer du 1<sup>er</sup> janvier 1815 ». Elle désire « garder les diamans de la maison Borghese, puisqu'il garde ma dot [...] Il doit aussi se rappeler que je n'ai pas entre mes mains les trois cents mille francs de diamans qui sont portés dans mon contrat, et que je les ai remis moi-même en argent, en me faisant observer qu'il avoit des dettes à payer. J'y consentis dans ce tems là. Je ne les lui redemande pas à présent, mais je voudrais qu'il soit que j'en ai le droit. Enfin, mon cher frère, je desire que tu fasses une nouvelle demande de cela, je la signerai, tu auras la bonté de l'envoyer au prince, avec la copie de mon contrat de mariage, et un petit mémoire fait par un bon avocat, qui lui fasse connoître tous mes droits, en lui disant que je desire ne pas faire d'avantage d'éclat et de tout terminer à l'amiable, mais que s'il refuse, je m'adresserai au pape ou à la loi »... Elle veut aussi les deux voitures portant son chiffre, qui sont à Turin.

305. **Pauline BONAPARTE**. L.S. « Pauline » avec 10 lignes autographes, Rome 20 mai 1816, à SON FRÈRE LUCIEN BONAPARTE ; 1 page et demie in-fol. ; en italien. 400/500

Elle lui fait porter les lettres et le prie de faire un nouvel *ultimatum*, qui sera le dernier. Son oncle [FESCH] crie, fait des scènes, et des cris terribles sans rien conclure. Elle a eu deux terribles attaques de nerfs, et se sent très mal. Elle va aller rejoindre Lucien à Frascati, si sa santé le lui permet. Elle ne fait que pleurer depuis cinq ou six jours. Elle veut que tout finisse, et va faire intervenir le cardinal Albani, pour obtenir enfin la réponse positive du Prince... Elle ajoute de sa main qu'elle embrasse Lucien, sa femme et ses filles, sa mère ; elle espère en lui...

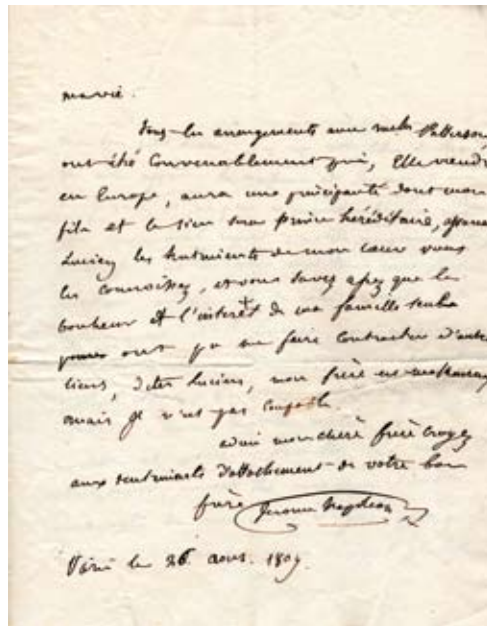
306. **Camille, prince BORGHESE** (1775-1832) deuxième mari de Pauline Bonaparte, général. L.S. « Camille », Turin 29 octobre 1812, au comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur ; 1 page in-4 filigranée à l'effigie de Napoléon. 200/250

APRÈS LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU GÉNÉRAL MALET (23 octobre). « Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me communiquer la circulaire que vous avez adressée à Mess<sup>rs</sup> les Préfets au sujet de l'événement qui a eu lieu à Paris le 23. Au premier avis que j'en ai eu de la part du Prince Archichancelier [CAMBACÉRÈS] j'ai fait des dispositions pour savoir si cette affaire avait des ramifications dans mon gouvernement ; tout jusqu'ici me prouve le contraire à ma grande satisfaction »...

307. **Camille, prince BORGHESE**. L.A.S. « Camille », Turin 9 décembre 1812, à NAPOLÉON ; sur 1 page in-fol. filigranée à l'effigie de Napoléon ; en italien. 400/500

LETTRE DE VŒUX À NAPOLÉON, regrettant son long silence dû à l'éloignement et aux fatigues de la dernière campagne, et l'assurant de ses vœux fervents pour sa conservation, sa gloire et son bonheur...

ON JOINT UNE L.A.S. de vœux à l'Impératrice MARIE-LOUISE, Turin 26 décembre 1813 (1 p. in-4 filigranée à l'effigie de Napoléon et à l'aigle, en français).



308

308. **Jérôme BONAPARTE** (1784-1860) frère de Napoléon, il fut Roi de Westphalie. 2 L.A.S., 1807 et 1809, à SON FRÈRE LUCIEN BONAPARTE ; 3 et 2 pages in-4. 1.200/1.500

INTÉRESSANTES LETTRES FAMILIALES POUR INCITER SON FRÈRE LUCIEN À DIVORCER, APRÈS SON PROPRE DIVORCE.

*Paris 26 août 1807.* Il a reçu sa lettre de Rome et le félicite sur la naissance de Jeanne : « mon seul regret c'est de ne pouvoir vous embrasser, et de vous voir dans une fausse position, vis-à-vis de notre famille, et vis-à-vis de l'Europe, qui examine notre conduite à tous, et qui ne peut que s'étonner de voir un Bonaparte d'une réputation, comme la votre, inutile pour le monde et pour sa famille »... Il aimerait tant le voir près de l'Empereur, « qui aime sa famille, mais dont la politique ne peut céder »... Il annonce son mariage avec la Princesse Catherine de WURTEMBERG, le 23 : « La princesse paroît surtout très bonne, sans être jolie elle n'est pas mal »... Il évoque sa première femme et le décret impérial de nullité de leur mariage : « Tous les arrangements avec M<sup>lle</sup> PATTERSON, ont été convenablement pris, elle viendra en Europe, aura une principauté dont mon fils et le sien sera prince héréditaire ». Et il assure Lucien que « le bonheur et l'intérêt de ma famille seul ont pu me faire contracter d'autres liens »...

*Cassel 1<sup>er</sup> octobre 1809.* « Si vous pouviez douter un seul instant mon bon Lucien de mon tendre et inviolable attachement, vous méconnoîtriez et mon cœur et mes principes ; exent de tout ce qui n'est pas *réel*, je parcours au milieu des grandeurs une carrière penible, et qui jusqu'à présent ne m'a offert que peines et chagrins ; aussi si cesser de vivre n'étoit un crime, il y a long-tems que j'aurais quitté volontairement un monde où je ne puis plus être heureux. Malheureux, par ma famille même, je suis méconnu de mes propres frères, [...] vous me connoissez assez pour savoir que je sais vouloir ; et opposer une conduite suivie à l'injustice de mes nombreux ennemis, qui sont les plus misérables êtres qui entourent le grand monarque d'une grande nation »...

309. **Jérôme BONAPARTE**. L.A.S., Florence 5 décembre 1843, au Roi LOUIS-PHILIPPE ; 1 page in-4 (qq's lég. taches). 400/500

SUPPLIQUE POUR RENTRER EN FRANCE.

« C'est après trente ans de malheur & de persécution que je m'adresse à Votre Majesté, comme au souverain de mon pays & comme à un Prince qui Lui aussi a connu l'infortune !! » C'est avec confiance en sa justice qu'il s'adresse à lui, « pour obtenir qu'un souverain, qu'un Prince que la fortune a trahi ; qu'un vieux soldat qui a toujours bien servi son pays ne soit pas réduit à recourir à une main étrangère pour assurer dans ses vieux jours son existence & celle de ses enfans qui méritent par l'ardent amour qu'ils portent à leur patrie de rentrer dans son sein »...

ON JOINT une L.A.S. de M. de SAINSON, Paris 13 décembre 1843, chargeant un ami de transmettre la lettre ci-dessus au Roi : « Si le Roi et son gouvernement ne daignent pas tendre la main au frère de Napoléon, il y aura cet hiver une triste et retentissante catastrophe »...

310. **Famille BONAPARTE**. 7 L.A.S. 300/350

Giovanni Filippo BUONAPARTE (Foïno 4 décembre 1738) ; Alexandrine Jacob de Bleschamp, princesse de CANINO (2 comme veuve de Lucien, au sujet de ses passeports au nom de Mme de Verneuil, « qui est celui de mon ayeule maternelle ») ; Achille MURAT [à Louis-Philippe] ; Laetizia MURAT, cosignée par sa sœur Louise (Naples 23 décembre 1810, à leur tante la Reine Hortense) ; Charlotte Bonaparte, comtesse PRIMOLI ; Julie Bonaparte, marquise de ROCCAGIOVINE (1881).

311. **JOSÉPHINE** (1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon. L.A.S. « Lapagerie de Beauharnois », Paris 17 mars [1786], à M. DELABONNE, à Paris ; 1 page et demie petit in-4, adresse. 2.500/3.000

TRÈS RARE LETTRE ÉCRITE À L'ÉPOQUE DE SA SÉPARATION AVEC ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

« Le médaillon, n'est plus en mon pouvoir, Monsieur, c'est un présent que je tenois de la générosité de mon beau-pere et j'ai crue d'après sa permission pouvoir m'en défaire. M' le v<sup>e</sup> de Beauharnois doit se rappeler que je ne voulue pas le laisser partir pour la Martinique sans le charger de quelque présents pour ma famille ; une pension de trois mille six cent livres, ayant des maitres a payez, ce trouva trop modique dans ce moment pour mon cœur ; je fus donc obligé de mendéter ; mes couches arriverent, mon papa devoit tenir mon enfant avec M<sup>de</sup> la C<sup>tesse</sup> de Beauharnois il n'étoit point a porté de faire les fraix du baptême ; je ne voulue pas que M' de Beauharnois eut cette charge, et je les fis ; pour les acquiters, vous jugez bien Monsieur que je ne trouvée d'autres expédiant, que de me défaire d'un objet qui mavoit été donné, surtout mon beau pere me layant permis : quand aux autres états que demande M' de Beauharnois, je ne sçais ce qu'il veut dire. [...] vous sçavez, Monsieur, quend vous remettant le mémoire, je vous dis que javois oublié dy mettre la pièce de mariage et un dez d'or. Je ne répondrez rien relativement aux meubles, M' de Beauharnois doit sçavoir que je n'ay de rien et que jay besoins de tout ; mais comme l'argent n'est pas mon dieu ; cette objet n'est pas celui qui moccupe le plus »...

312. **JOSÉPHINE.** L.A., [1792 ?], à Mlle PAULY ; 2 pages in-8 (petit manque à un coin sans perte de texte), un feuillet d'adresse joint « Mademoiselle Pauly rue d'Avon à Fontainebleau ». 1.500/2.000

NOUVELLES DE SA FILLE HORTENSE (née le 10 avril 1783).

« HORTENSE a toujours la fièvre mais elle est biens moins forte, le bulletin que je vous envoie et que j'ay copier mot à mot sur celui que M' d'Assé envoie a M' de BEAUHARNOIS, vous fera connoitre parfaitement son état. Grace a la science de notre bon docteur, mes inquiétudes n'ont pas été bien longues car il a coupé court à une maladie qui s'annonçoit dune maniere bien triste pour moi. La maladie de ma fille n'étoit rien moins qu'une fièvre putride, il n'y a plus à présent que des soins et des ménagements à avoir, elle a près d'elle une bonne garde et j'espère sous peu de jours la voir bien portante »... Elle la remercie de l'exactitude qu'elle a mise à faire ses commissions et lui envoie des échantillons de soie de couleur pour sa couturière, « attendue que je quitte le deuil dans six jours »... Suit le « bulletin d'Hortense » : « M<sup>elle</sup> Hortense sera purgée demain. Sa maladie est avancée dans son déclin. Les redoublemens expirent, et il est à présumer que la fièvre lachera prise dans trois ou quatre jours ; il ne s'agit plus que de vuidier les premieres voyes »...

313. **JOSÉPHINE.** 1 L.A.S. « V<sup>e</sup> Beauharnois » et 1 L.A., [vers 1795-1796], à Mlle PAULY, à l'hôtel de Beauvais à Paris ; 1 page et demie, et 1 page in-12 avec adresse, plus un feuillet d'adresse joint (petites mouill. marg. avec petit manque à la première lettre). 1.200/1.500

4 pluviose (23 janvier 1795 ou 24 janvier 1796 ?). « Une affaire indispensable devant m'occuper demain toute la journée, hors de chez moi, me force de vous prevenir, ma chere amie, que je ne pourai avoir le plaisir de vous recevoir a diner, ainsi que le bon cousin. Lorsque le tems sera devenu plus doux j'irai vous voir l'un et l'autre et nous prendrons jour »...

« Mon loueur de carrosse vient de me faire dire que je métois prise un peu tard pour avoir une voiture, quelles etoient toutes retenues faite moi le plaisir ma chere amie, de me louer dans votre quartier, ou il n'en manque pas une voiture a quatre places et quelle soit propre ainsi que le cocher. Vous pouvez vous en servir pour venir chés moi. [...] J'ai deja fait courir tout le faubourg S<sup>t</sup> Germain et on n'en trouve pas »...

314. **JOSÉPHINE.** L.A.S. « Lapagerie Bonaparte », ce 14 au soir, à Paul BARRAS ; 1 page in-4 (petite trace de montage au verso). 1.500/2.000

TRÈS CURIEUSE LETTRE À BARRAS. « Une femme, mon cher Barras, qui est venue avant hier de votre part et de celle de BOTOT a eu la monstruosité de me noircir dans votre esprit et dans celui de Botot, en vous disant des choses quelle à prétendue tenir de moi lorsquelle est venue chez moi me tenir le même langage, et ce disant envoyé de votre part, mettez moi vis-à-vis de cette même femme et vous connoitrez la vérité. Vous verrez mon cher Barras, que je n'ai jamais cessé de vous aimer et de vous estimer, et que je mourrai de douleur si j'avois pu un instant vous compromettre ; je desire causer avec vous un instant demain [...] je ne puis exister avec l'idée que vous pouvez un instant soupçonner mon attachement pour vous, il durera autant que moi »...

315. **[JOSÉPHINE (1761-1814) Impératrice].** MANUSCRIT autographe signé par l'avocat M<sup>e</sup> MOREAU DE BUSSY, [1784] ; 27 pages in-4 avec ratures et corrections (petits trous de liasse ; portraits joints d'Alexandre et Joséphine de Beauharnais). 2.000/2.500

MÉMOIRE DE SON AVOCAT POUR SA DEMANDE DE SÉPARATION DE CORPS ET DE BIENS AVEC SON MARI LE VICOMTE DE BEAUHARNAIS, alors capitaine au régiment royal Champagne Cavalerie.

Née en Amérique, Marie Joseph Roze Tascher de la Pagerie, suppliante, est venue épouser en France le vicomte de BEAUHARNAIS. « Elle croyoit être heureuse mais bientôt l'indiference succeda à un sentiment plus doux qu'elle avoit remarqué dans son mari au moment de leur union. Trois ans apres leur mariage il s'est livré contre elle à la plus cruelle diffamation il a porté la calomnie jusqu'à la peindre sous les couleurs fletrissantes d'une adultere »... L'avocat expose les faits : date du mariage, conditions du contrat de mariage, paiement de la dot, la « grande dissipation » du vicomte de Beauharnais, le « goût de la liberté » qui l'emmena à l'étranger à l'époque où l'espoir d'une deuxième grossesse n'était pas encore confirmé (6 septembre 1782), la naissance d'une fille le 10 avril suivant. « Helas ! pouvoit elle s'attendre que la nouvelle de ses couches luy serviroit de pretexte pour l'accabler d'injustes reproches et se livrer contre elle à la plus cruelle diffamation »... Et de citer *in extenso* les lettres d'Alexandre de BEAUHARNAIS du 12 juillet et du 20 octobre 1783 : « vous etes a mes yeux la plus vile de toutes les creatures [...] je sçais dans les plus grands details toute votre intrigue avec M. de B... officier du regiment de la Martinique ensuite celle avec M. d'H... embarqué a bord du Cesar [...]. Quant au repentir je ne vous en demande pas vous en etes incapable. Un être qui a pu lors des preparatifs pour son depart recevoir son amant dans ses bras, tandis qu'elle sçait être destiné a un autre n'a point d'ame elle est au dessous de toutes les coquines de la terre [...]. Apres tant de forfaits et d'atrocités que penser des nuages, des contest<sup>ons</sup> survenus dans notre menage ? Que penser de ce dernier enfant [HORTENSE] survenu apres huit mois et quelques jours de mon retour d'Italie ? Je suis forcé de le prendre, mais j'en jure par le ciel qui m'éclaira, il est d'un autre c'est un sang étranger qui coule dans ses veines », etc. L'épouse infortunée se retira alors à l'abbaye de Pentémont et porta



plainte en diffamation... Or « la loy juste dans tous ses procédés, n'a point voulu sacrifier les individus de la generation presente, à l'espoir et a la prosperité de la generation future ; elle n'a point voulu que le mariage fût pour les époux un joug nécessaire, même lorsqu'il devient insupportable, et qu'une contrainte eternelle convertit en des chaines dures et pesantes, ce qui ne doit être qu'un lien de tendresse et d'amour »... Et s'il faut pour cela « le péril physique de la femme », la loi admet « des nuances dans le péril » : « Lon a jugé que dans les classes elevées de la société, la grossiereté injurieuse qui attaque l'honneur devoit être comparée a la brutalité sanguinaire qui compromet la vie »... L'avocat expose les exigences de la suppliante, financières avec la restitution de la dot, ou au moins le revenu, une pension de 15.000 livres à titre de dommages et intérêts, plus 4.000 livres pour l'entretien et l'éducation d'EUGÈNE et d'HORTENSE, qu'elle souhaite garder au moins jusqu'à l'âge de sept ans, conformément à la loi. « Quant a son fils la sup<sup>te</sup> gemit de ne plus pouvoir le posseder pour presider aux soins de son enfance. Un usage barbare peut être le place dans les mains de son mary, il faut bien qu'elle y souscrive et quelle lui fasse le sacrifice de sa tendresse »...

316. **Rose-Claire des Vergers de Sanois, Mme Joseph-Gaspard de TASCHER DE LA PAGERIE** (1736-1807) mère de l'Impératrice Joséphine. L.S. « Sanois de Lapagerie », Trois Îlets 18 décembre 1801 ; 2 pages in-4. 1.200/1.500

TRÈS RARE ET INTÉRESSANTE LETTRE ÉVOQUANT LE RÉCENT SOULÈVEMENT DES NOIRS À LA GUADELOUPE [à la fin d'octobre, les administrateurs coloniaux, le contre-amiral Lacrosse, le conseiller d'État Lescalier et le magistrat Coster avaient été embarqués pour l'île anglaise de la Dominique, et un mulâtre, le général Pélage, élu chef de l'armée.]

Elle adresse à son correspondant, en le priant de les faire passer « a ma fille », « deux caisses de liqueurs de 18 bouteilles chaque, une boîte de confitures, et une autre caisse contenant un petit bureau, pour ma petite fille HORTENSE, ou elle trouvera differents objets que je lui annonce »... Puis elle exprime l'alarme que lui inspirent les troubles : « Seres vous encore longtemps a la Dominique ? [...] je partage bien sincerement le desagement de votre position ; jespere bien quelle ne sera pas de longue durée ; et je suis bien persuadée que tout ce quelle peut avoir de facheux pour vous ne sauroit étoufer votre sensibilité sur celle des malheureux que leur confiance en vous, avoit fait rentrer a la Guadeloupe. Si les bruits qui s'en repandent sont vrais, ils sont bien malheureux, et leur sort est bien a plaindre ; les forces n'arriveront elles pas bientôt pour vous donner les moyens de les delivrer dans peu, ainsi que notre chere bonne, du gouvernement de PELAGE »... Elle le prie de lui donner des nouvelles de cette chère nièce, et de dire « s'il est vrai comme on le debite que les mulatres se soient portés à des excès qui font horreur vis a vis des blancs même des femmes »...

317. **Fanny Mouchard, comtesse de BEAUHARNAIS** (1738-1813) femme de lettres, tante de l'Impératrice Joséphine. P.A.S. « Mouchard Beauharnais », Passy 16 frimaire III (6 décembre 1794) ; 1 page et quart petit in-fol. 200/300

CURIUX MÉMOIRE évoquant la figure de son père, le receveur des finances MOUCHARD, d'une famille de commerçants protestants de La Rochelle... « Fanny Beauharnais n'est point noble d'origine, il est vrai qu'elle a épousé un de ces hommes qu'on appelloit nobles avant la revolution Claude Beauharnais devenu chef d'escadre », mais il est mort en 1785 et ils étaient depuis longtemps séparés de corps. Elle espère donc obtenir l'autorisation de retourner à Paris « pour faire imprimer quelques ouvrages relatifs à l'instruction publique et qui sont le fruit de plusieurs années de travail » ; elle a confiance dans la justice des « pères adorés de la patrie »...

ON JOINT une autre L.A.S. « Mouchard ctesse de Beauharnais » en faveur d'une famille malheureuse.

318. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS** (1781-1824) fils de l'Impératrice Joséphine, Vice-Roi d'Italie. 2 L.A.S. « E. Beauharnois » et « Le prince Eugene B. », 1802 et s.d. ; 1 page in-8 à en-tête *Garde des Consuls. E. Beauharnois, chef d'escadron commandant les chasseurs à cheval*, et 1 page in-4 (fentes de désinfection, petit cachet de collection). 200/250

*Paris 5 vendémiaire XI (27 septembre 1802)*, au ministre de l'Intérieur [CHAPTAL]. Il lui adresse « la demande du C<sup>en</sup> SOLERE, beau-pere d'un cap<sup>ne</sup> de la garde à cheval qui l'a prié de lui recommander »...

*Milan 16 germinal (6 avril)*, [à M. VERNINAC]. Il lui est reconnaissant de tous les termes aimables qu'il emploie dans sa lettre et le prie de croire « à tout l'attachement que je porte à votre famille dont je n'oublierai jamais les bontés »...

319. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS**. L.A.S. « Le prince Eugene », Milan 5 juillet 1805 à 11 heures du matin, à NAPOLÉON ; 1 page in-fol. 500/600

« Je supplie Votre Majesté de vouloir bien me pardonner la liberté que je prends. J'ai reçu, il y a une demie heure le courrier venant de Gènes. Il y a dans la lettre, dont m'honore votre Majesté, cette phrase ci : *Je serai à Turin dimanche. Je desire que Messieurs Paradisi et Moscati s'y rendent aussi*. Cet aussi me regarde-t-il. Je serois trop heureux puisqu'il me mettroit à même de renouveler à votre Majesté tous les sentimens d'attachement dont je suis pénétré »...

320. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS**. L.A.S. « Eugène Napoléon », Milan 1<sup>er</sup> janvier 1807 à 4 heures après midi, à NAPOLÉON ; 2 pages in-fol. 500/700

« J'ai reçu pendant ma derniere course les ordres de votre Majesté sur la formation des deux nouvelles div<sup>ons</sup> à Padoue et à Bassano, cette derniere sera commandée par le g<sup>al</sup> de div<sup>on</sup> CLAUSEL et sera formée au 1<sup>er</sup> février ; celle de Padoue formée de grenadiers et chasseurs sera reunie le 15 février ». Il prendra les mesures pour les compléter... « Votre Majesté m'ordonne de lui proposer un bon général pour commander la division de grenadiers, j'ai l'honneur de lui proposer 1<sup>o</sup> le g<sup>al</sup> MERMET, il se trouve remplacé dans sa div<sup>on</sup> de dragons par le g<sup>al</sup> PULLY qui revient de la grande armée 2<sup>o</sup> le g<sup>al</sup> DUHESME. Ce sont les deux seuls disponibles à l'armée et je crois que votre Majesté seroit contente de tous les deux à l'ennemi »...

321. **HORTENSE DE BEAUHARNAIS** (1783-1837) fille de Joséphine de Beauharnais, femme de Louis Bonaparte, Reine de Hollande et mère de Napoléon III. L.A.S., [Fontainebleau] 5 novembre [1810], à sa belle-sœur CAROLINE BONAPARTE-MURAT ; 3 pages in-8 à bordure décorative gaufrée. 1.500/1.800

TRÈS BELLE LETTRE CONFIDENTIELLE ET FAMILIALE, SUR SA SÉPARATION AVEC SON MARI LE ROI DE HOLLANDE.

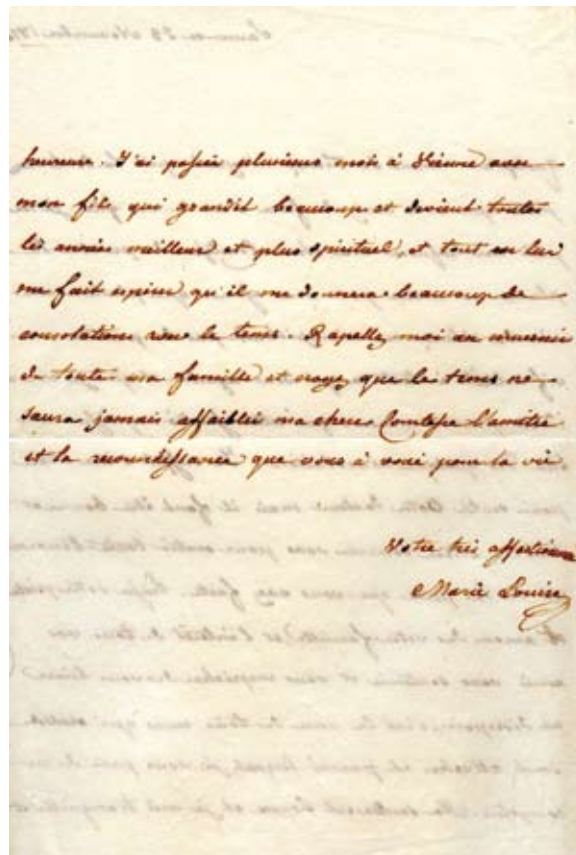
Le bruit de son retour en Hollande est faux : « le roi ne desire pas du tout m'y voir, il ne veut même plus entendre parler de moi et en cela nous sommes d'accord. Il me désireroit même à présent que mon parti est pris. J'ai souffert huit ans avec courage et sans me plaindre, je n'ai plus de force ni de santé, j'ai renoncé au bonheur pour toujours puisque je n'ai pas pu le trouver dans mon intérieur il n'existe plus pour moi ; mais j'ai besoin de tranquillité, et j'ai l'âme trop élevée pour supporter le mépris quand je sens ce que je vaudrais, [...] si j'avois jamais eu des torts le roi me les pardonneroit ; mais il ne me pardonnera jamais ceux qu'il a eu avec moi. Quand à mes enfants, cela ne me regarde pas, l'Empereur (qui paroît ne pas vouloir se mêler de mes affaires) est seul maître de tous ses neveux et s'il les renvoie en Hollande, demain ils partiront, j'en serais au désespoir comme mère, parce que leur santé est mon seul bien, et que j'ai fait la funeste expérience (qu'avant qu'ils soient formés) le climat leur est nuisible ; mais tout en pleurant, la volonté de l'Empereur sera toujours remplie »... Elle remercie Caroline de ses conseils concernant ses enfants : « quand on est reine on n'a plus de famille, il faut trouver en soi seule, son appui c'est bien triste, mais l'amitié peut seul consoler et je compte toujours sur celle que tu me montres ». Son frère EUGÈNE « est bien loin ». Elle espère voir bientôt Caroline : « j'aurois du plaisir à te persuader ce ne sera pas difficile car tu as l'âme élevée, de la fierté, et tu sentirois comme moi [...] j'espère que si tu viens, tu amèneras tes enfants NAPOLEON s'en feroit une fête. Paulette [PAULINE] se porte beaucoup mieux elle va même à la chasse en calèche avec l'Empereur. [...] Elle est toujours jolie comme un ange »...

Voir reproduction page 97

322. **MARIE-LOUISE** (1791-1847) Impératrice des Français, seconde femme de Napoléon I<sup>er</sup>. L.A.S., Parme 23 novembre 1820, à la comtesse de MONTESQUIOU ; 1 page et demie in-8, enveloppe, cachet cire rouge à son chiffre couronné. 1.200/1.500

BELLE LETTRE À L'EX-GOUVERNANTE DU ROI DE ROME.

On vient de lui apprendre la perte d'un de ses fils : plusieurs années de silence ne l'empêchent pas de prendre un vif intérêt à tout ce qui la regarde, et elle voudrait penser que cette affection puisse lui être de quelque consolation. « Il suffit d'être Mère pour sentir votre douleur mais il faut être bonne et tendre Mère comme vous pour sentir toute l'énormité de la perte que vous avez faite. Puisse votre piété et amour de votre famille, et l'intérêt de tous vos amis vous soutenir et vous empêcher de vous livrer au désespoir »... Quant à elle, elle est tranquille et heureuse. « J'ai passé plusieurs mois à Vienne avec mon fils [le duc de REICHSTADT] qui grandit beaucoup et devient toutes les années meilleur et plus spirituel, et tout en lui me fait espérer qu'il me donnera beaucoup de consolations avec le tems »... Elle assure la comtesse de l'amitié et de la reconnaissance qu'elle lui a vouées pour la vie.



Cette Batterie est mal faite et mal située; mais si à tous qu'on y pousse d'un petit Calibre, les deux Bâtimens, n'étant pas dans le Carreau s'approchent de cette Côte aride; elle est toujours dans le Cas d'être exposée à un petit Corsaire et de protéger l'entrée de la rade; il faut certains d'ailleurs la mer boue.

L'on tiendra, à partir de la, de la campagne qui peuvent être transportés tout le long de la Côte pour s'effrayer les ennemis.

à la Couronne, l'on a placé devant le front d'être établis aux Bâtimens, l'endroit ne mérite pas la peine de faire des dépenses; cependant comme le lieu y est, l'on y placera,

Le puits de 12, au fond de la rue sur la gauche, apportée de la dernière maison qui se trouve de l'ordre de regard. On établira une petite Batterie sur un petit Esplanade à Barbette; le revêtement intérieur en pierre.

L'Anse de Simeon, est la plus appropriée du Port; elle ne mérite pas des dépenses, cependant l'on y placera,

Le puits de 12, près de la maison de l'entrepôt qui est sur la gauche de cette anse; l'on établira une petite Batterie sur un petit Esplanade.

L'on tiendra au Port le puits de la, qui roulera sur la Côte pour la défense, et dans le Cas où l'on aurait à craindre que l'on se portât à cet endroit; le puits se porterait sur la Côte de la droite et servirait son feu avec celui de la Batterie.

Le General d'Artillerie

Bureau

L'on tiendra le, comme à cette Batterie et au Cas de Chef de la Batterie;

L'on tiendra le, comme à cette Batterie, et au Cas de Chef de la Batterie.

Le Capitaine de la Compagnie qui fournira aux trois Bâtimens le puits de la Couronne au Port.

Le Lieutenant à la Batterie de la Couronne.

Les Garnisons de la Couronne et de Simeon, changeront tous les 8 jours; le reste de la Compagnie se tiendra au Port.

323. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Le general d'artillerie Buonaparte », [janvier ou février 1794] ; 3 pages in-4. 2.000/2.500

RAPPORT SUR LES DÉFENSES DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN AUX ENVIRONS DE MARSEILLE. [Aussitôt après la prise de Toulon, Bonaparte était parti en tournée d'inspection des côtes.]

« ROTONNEAU. Deffend le grand passage de la rade ; les fortifications, sont dans un mauvais etat. Voici les changements que j'ai cru nécessaires. Placer 2 pièces de 18, aux deux embrasures de droite, croisant leur feu avec le Faro et la Major. Placer un mortier de 12 pouces dirigé contre le grand passage de la rade »... Etc.

TOUR DU BOUC. « La Tour du Bouc déffend le fort de ce nom et l'entrée du canal et etang du Marteigue. Depuis celle de Marseille il n'y à que le Bouc d'intermédiaire, pour servir de refuge à nos batiments poursuivis par des corsaires. Ce fort a un chemin couvert et une demie lune ; il est dans le cas de se déffendre. J'ai ordonné les changements suivants, dans la disposition de son artillerie. Placer 2 pièces de 4, dans la demie lune. Placer les pièces de 36, sur la face ou se trouvent les pièces de 16, de maniere que ces pièces puissent bâttre la haute mer à l'entrée du port », etc. Il faut aussi approvisionner la forteresse de munitions, d'une forge, d'un four « à rougir les boulets », de sacs à terre, piquets, « et quelques outils utiles à des pionniers »...

« Entre le Bouc et Marseille il y à 32 anses, où des chaloupes peuvent débarquer avec peine, ces anses sont très petites et traversées par le fusil dans tous les sens ; elles sont decouvertes et exposées au mauvais tems ; le pays circonvoisin est montagneux, pierreux et arride ; un débarquement serait sans but et impossible ; il est seulement necessaire d'offrir une protection à un batiment poursuivi par un corsaire ; on a pour cela établi la batterie de carré, composé de 1 pièce de 12, 4 pièces de 8. Cette batterie est mal faite et mal située ; mais n'ayant que des pièces d'un petit calibre, les grands batiments n'étant pas dans le cas de s'approcher de cette côte arride ; elle est toujours dans le cas d'en imposer à un petit corsaire et de protéger l'entrée de la rade ; il faut achever d'ellevier les merlons »... Ni le cap Couronne, ni l'anse de Seinem ne méritent de dépenses ; leurs garnisons changeront tous les huit jours, et le reste de la compagnie se tiendra au Bouc... « L'on tiendra au Bouc 2 pièces de 4, qui rouleront sur la côte pour sa déffense, et dans le cas où l'on aurait à craindre que l'on se portat à cet endroit ; ces pièces se porteront sur le côté droit de l'anse, et croisera son feu avec celui de la batterie »...

324. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.A.S. « Buonaparte », [Paris] 14 thermidor [III] (1<sup>er</sup> août 1795), à REY ; 1 page et demie in-4 (traces de plis).

25.000/30.000

PRÉCIEUSE LETTRE INÉDITE, ÉCRITE À UNE ÉPOQUE CRUCIALE DE LA CARRIÈRE DU JEUNE GÉNÉRAL BUONAPARTE APRÈS TOULON.

[Après le siège de Toulon, et l'abandon de son projet d'expédition en Corse, Bonaparte a été rayé des cadres de l'artillerie pour être nommé à la tête d'une brigade d'infanterie en Vendée. Revenu à Paris, il tente d'exposer ses vues sur les opérations à entreprendre au général François AUBRY (1747-1798, président du Comité militaire, et chargé de la Guerre au Comité de Salut public du 4 avril au 2 août 1795), qui l'éconduit ; ne voulant à aucun prix se rendre à l'Armée de l'Ouest, il se fait mettre en congé de maladie, pour attendre le travail de réorganisation des états-majors (13 juin) et la sortie d'Aubry de ses fonctions au Comité militaire et son remplacement par Doulcet de Pontécoulant (2 août) ; menacé de radiation, il réussira le 18 août à se faire nommer au Bureau topographique de la Guerre, où il va vite devenir le conseil du gouvernement pour les plans de campagne ; quand survient le 13 vendémiaire (5 octobre), il sera aussitôt appelé par Barras pour commander l'armée de Paris et écraser l'insurrection. La lettre est probablement adressée au « petit Rey », fils d'un contre-révolutionnaire du Midi, mentionné par Bonaparte dans une lettre à son frère Joseph du 12 septembre.]

« Je vous envoy le travail sur les commissaires des guerres qui peut vous faire plaisir. Vous y varez que Chauvet [Félix CHAUVET (1769-1796) était ordonnateur en chef de l'armée devant Toulon] est commissaire des guerres et que Boinaud [Jean-Daniel BOINOD (1756-1842) qui avait été nommé provisoirement par Saliceti commissaire des guerres] n'est pas compris. J'espere avant de partir faire changer l'un et l'autre. J'attend à cet effet la sortie d'AUBRY qui n'est bien disposé que pour les chouans. Il est probable que ce travaille ne passera pas tel quil est.

Vous y vairai à larticles des guerres que l'on ma mis dans la ligne cela est changée. Cervoni [Jean-Baptiste CERVONI (1765-1809) général corse] n'est pas compris tandis que Casalta [Darius CASALTA (1759-1846) autre général corse] y est, que Point [François POINT (1758-1798) général, il était au siège de Toulon ] et bien d'autres imbeciles y sont. Il etoit difficile davoir un travaille plus mediocrement fait... Je n'ai point parlé pour mon frere qui je crois ne s'en soucie pas il n'a point été compris parcequil n'avoit pas envoyé ses services ».

L'atmosphère de la capitale est « fort tranquille, très gaie, le luxe, les plaisirs et la securité a repris autant que cela est possible. L'on ne se souvient plus de la terreur que comme un songe de *cochemar* qui a un instant gené la respiration. [...]

Je resterai encore un mois a Paris. Tout est ici fort chere. Cependant la paix avec l'Espagne a fait remonter les assignats et la recolte va faire diminuer la main d'œuvre. Un garçon ne peut pas vivre ici amoins de 100<sup>ll</sup> par jour.

40 mille hommes ont reçu ordre de se rendre des Perinées [Pyrénées] à Nice. Il faut esperer quil s retabliront l'honneur de nos armes »...

14 thèmes

à dire

si mes amis traitent les concubins de Jougues qui par sa franchise plain  
me y vaient que d'une occasion de Jougues en quelconque lieu pas  
auprès. Je ne puis avoir de partir faire charger bien et tant  
tôt que de celle de la Jougues qui s'en bien Jougues que  
pour la chevaux, il est probable que cette ville de Jougues  
tôt qu'il en

Or y vaient à la ville de Jougues - quant au lieu  
d'antique de la Jougues... de la Jougues par la Jougues  
tandis que la Jougues y est, que point de la Jougues  
de la Jougues y est, il est difficile de la Jougues plus.

il est difficile de la Jougues plus... je n'ai pu en parler pour mes amis  
qui s'en vaient de la Jougues pas, il n'a pu en être comparé  
parque la Jougues de la Jougues.

la Jougues en est de la Jougues, la Jougues est  
plus en la Jougues de la Jougues, la Jougues est  
de la Jougues de la Jougues, la Jougues est  
de la Jougues de la Jougues, la Jougues est

si je puis en dire de quelques autres de la Jougues  
que de la Jougues, si je puis en dire de la Jougues  
de la Jougues de la Jougues.

325. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Le général en chef Buonaparte », 21 nivose IV (11 janvier 1796) ; 1 page 3/4 in-fol. 2.500/3.000  
 Demande d'un emploi d'adjudant général de la part de « DAUZY (Jacques Alexandre) 1<sup>er</sup> capitaine au 3<sup>ème</sup> Bataillon de la Légion de police, employé comme officier d'état majeur auprès du ministre de la Guerre, pour recevoir particulièrement les ordres du ministre de l'intérieur »... La demande est adressée au ministre de la Guerre AUBERT-DUBAYET. Dauzy détaille ses services, ainsi résumés : « un attachement inviolable à la cause de la liberté ; quatorze années de service comme officier, et quatre campagnes »... Il fut suspendu de ses fonctions comme ex-noble... Sa demande porte des apostilles autographes signées du représentant du peuple LECOINTE PUYRAVEAU, du général DUVIGNAU, suivi par BUONAPARTE (qui signe en écrivant de sa main son grade : « Le général en chef Buonaparte »), et du ministre de l'Intérieur BÉNÉZECH. BELLE ET RARE SIGNATURE.
326. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Savone 21 germinal IV (10 avril 1796), au citoyen SUGNY, chef d'État-major d'artillerie à Finale ; la lettre est écrite par JUNOT ; demi-page in-4, en-tête *Le Général en Chef de l'Armée d'Italie*, vignette, adresse. 800/1.000  
 Ordre de «laisser « votre artillerie à Finale jusqu'à nouvel ordre », et de se rendre le lendemain à Savone, avant 3 heures de l'après-midi.
327. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. à Brescia 24 thermidor IV (11 août 1796), au général Augustin de LESPINASSE commandant l'artillerie ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117), adresse. 1.200/1.500  
 APRÈS LA BATAILLE DE CASTIGLIONE (5 août). Il ordonne « que toute l'artillerie prise aux Autrichiens soit transportée à Milan », sauf diverses pièces dont il donne le détail pour Peschiera, Brescia, le château de Sonsino, Pizzighitonne, et le « commandant des felouques ». Il faut qu'il y ait « au moins cent canonniers au chateau de BRESCIA pour mettre ce chateau à l'abri d'un coup de main », qu'on y transporte les boulets de Porto Legnago, et que le magasin de cartouches et fusils de Brescia soit placé dans l'enceinte du château.
328. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », au Quartier Général [à Milan] 16 frimaire V (6 décembre 1796), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; 1 page in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117). 1.000/1.200  
 Il organise une quatrième division à l'armée qui se réunit à DESENZANO, « et qui sera commandée par le Général de division REY ». Il faut « nommer un officier supérieur pour commander l'artillerie de cette division », et l'envoyer à Desenzano, avec pièces et des caissons d'artillerie. « Une cohorte de la Légion Lombarde qui s'est rendue devant Mantoue a mené avec elle deux obusiers, mon intention est qu'elle ait un obusier et une pièce de cinq »...
329. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Milan 22 frimaire (12 décembre 1796), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; la lettre est écrite par Victor-Emmanuel LECLERC ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117) (lég. mouill. dans un coin). 1.000/1.200  
 Il ordonne de faire partir pour Peschiera des caissons de 12, et de faire « remettre 2 pièces de 12 à la division du Général MASSENA ». Il faut lui envoyer tous les jours des états de situation de l'artillerie et des armes, et des deux divisions du blocus de MANTOUE. « Les 3 divisions de JOUBERT, MASSENA et AUGEREAU ont chacune besoin de 400 fusils et de 600 bayonnettes », qu'il faut leur envoyer. « Comme il va nous arriver 2000 prisonniers de guerre il faut que vous teniez prêts à Peschiera 2000 fusils »...
330. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Vérone 30 frimaire V (20 décembre 1796), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; la lettre est écrite par DUROC ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117). 1.200/1.500  
 Il lui donne l'ordre de faire prendre sur le champ « toutes les bayonnettes qui existent aux armes autrichiennes qui se trouvent à Milan, Peschiera, Cremona et dans les dépôts de Pizzighitonne, Lody, Cassano où j'ai ordonné que l'on tint des fusils autrichiens de réserve pour armer soit la cavalerie soit les dépôts dans une occasion ». Il en trouvera également 500 dans les châteaux de Pavie et de Milan, et Bonaparte l'autorise à « faire acheter 2000 fusils de notre modèle à Brescia, pourvu qu'ils ne coutent pas plus de 23 ll de France avec la bayonnette »...  
 ON JOINT une fin de L.S. « Bonaparte » (3/4 page in-fol. avec la même vignette, écrite aussi par Duroc), avec des ordres de transport de pièces d'artillerie et munitions.



328



340

331. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Milan 10 nivose V (30 décembre 1796), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; la lettre est écrite par DUROC ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117). 1.200/1.500

« Je viens de visiter le magasin d'armes de la citadelle, il sera impossible que l'on s'entende jamais pour les états de situation. L'on appelle anglois ce qui est espagnol et autrichien ce qui vient de Livourne ». Il charge Lespinasse d'aller inspecter le fort et de tout remettre en ordre. « Faites partir demain 10.000 bayonnette pour Peschiera, d'où on les enverra aux divisions qui en ont un si pressant besoin ». Il est irrité que les attirails pour Bergame ne soient pas encore partis. Il ordonne au général de lui présenter le lendemain l'organisation de l'artillerie à Milan, et de « faire en sorte qu'il y ait dans le château de Milan les canonniers nécessaires tant pour les travaux que pour les pièces. L'artillerie dans ce pays ci est dans un très grand désordre ».

332. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Milan 11 nivôse V (31 décembre 1796), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; la lettre est écrite par Victor-Emmanuel LECLERC ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la République (Boppe & Bonnet n° 117). 1.000/1.200

« Le Citoyen LALANDE Capitaine d'artillerie commandera l'artillerie de la Colonne mobile qui se réunit à Bologne : il aura une division d'artillerie à pied. Ce sera la première des trois qui doivent être en réserve en Lombardie ». Bonaparte ordonne de préparer diverses pièces d'artillerie et munitions, et « un charriot avec 300 outils, quelques artifices à incendier, deux pétards. Il devra y avoir spécialement sur le caisson 50 hâches à briser les portes »...

333. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Montebello près Milan 8 prairial V (27 mai 1797), au général de division LESPINASSE, commandant en chef l'artillerie de l'armée à Milan ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; demi-page in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118), adresse avec fragment de sceau de cire rouge (petite fente marg.). 800/1.000  
 « Puisque le Parc a de la difficulté à se nourrir à Pordenone, je vous autorise à le faire transporter à Moïta sur la Livenza où même s'il est nécessaire à Conegliano »...
334. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Montebello 18 prairial V (6 juin 1797), au général de division Augustin de LESPINASSE ; 3/4 page in-fol. en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118) (bord sup. un peu effrangé). 1.000/1.200  
 Il n'est pas nécessaire d'atteler « les 12 pièces d'artilleries qui forment la réserve de la Lombardie [...]. Il suffit simplement que ceux qui sont à la Colonne mobile du général LASNE le soient, ainsi vous pouvez renvoyer les chevaux que vous destiniez à atteler ces pièces, pour achever l'organisation de votre parc et des différentes divisions de l'armée ».
335. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Montebello 27 prairial V (15 juin 1797), au général Augustin de LESPINASSE ; 1 page et demie in-fol. en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118). 1.000/1.200  
 Il a ordonné « l'organisation des 76 Compa<sup>es</sup> en 30 compagnies de Brigade et 5 Compagnies de Places », et donne des ordres détaillés pour compléter ces compagnies... « Mon intention est qu'il n'y ait au Parc que du 4<sup>eme</sup> Regiment. Que tout le 3<sup>eme</sup> Régiment tienne garnison à Mantoue », le 1<sup>er</sup> à Palma Nova, le 6<sup>e</sup> à Porto-Legnago, Véronne et Peschiera, etc.
336. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Milan 5 thermidor V (23 juillet 1797), au général Augustin de LESPINASSE, commandant en chef l'artillerie de l'armée à Milan ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118), adresse avec fragment de cachet de cire rouge. 1.000/1.200  
 Il ordonne de mettre à la disposition du Ministre de la guerre de la République Cisalpine diverses pièces d'artillerie et boulets « pour l'armement du château de Bozolo », d'autres qui « serviront à armer la place de Sabionetto » et « pour compléter l'armement de Créma »...
337. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Milan 15 thermidor V (2 août 1797), au général d'artillerie Augustin de LESPINASSE ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; 1 page et quart in-fol. en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118). 1.000/1.200  
 Il lui demande de prendre les mesures les plus rapides pour installer au fort d'OSOPO « vingt huit pièces de canon de siège et quatre pièces de canon de campagne », dont il fait la liste par calibre... « Toutes ces pièces devront être approvisionnées à 300 coups à boulet et à 100 coups à mitraille. Veuillez donner tous les ordres pour le prompt approvisionnement de ce fort qui par sa position est de la plus grande importance »...
338. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Passeriano 21 fructidor V (7 septembre 1797), au général LESPINASSE ; la lettre est écrite par DUROC ; 1 page et quart in-fol., en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle VIGNETTE gravée à la Victoire ailée (Boppe & Bonnet n° 118). 1.200/1.500  
 Il a lu le PROJET DE PARC D'ARTILLERIE que Lespinasse lui a présenté : « Je vois de grands inconvénients d'avoir à la suite de l'armée une trop grande quantité de mulets de bat. Cependant puisque vous le croyez utile et nécessaire pour l'organisation du parc je ne vois pas d'inconvénients qu'il en est à sa suite jusqu'à 600, mais si vous en aviez davantage cela me paroitroit susceptible de beaucoup d'inconvénients. Vous ne devez compter sur aucune communication avec l'armée une fois que la campagne sera commencée. Également vous devez calculer comme si 8 jours après que la campagne sera commencée l'ennemi se trouvoit mettre [sic] de tout le plat pays depuis l'Adda jusqu'à l'Isonzo hormis les places fortes ».

339. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. Fac-similé ancien de lettre de BONAPARTE à Barras, Passeriano 4 vendémiaire (25 septembre 1797) ; 1 page obl. in-4. 150/200
- TRÈS RARE FAC-SIMILÉ DE BONAPARTE. Le comte Horace de Viel-Castel en a vu un à Paris dont il parle dans ses Mémoires, et qui pourrait être celui-ci. Peter Hicks (*Napoleonica*, septembre 2003) a démontré que ce fac-similé, œuvre d'un faussaire, était en fait le montage de deux lettres à Barras, la seconde du 11 juin 1796 : « Je suis au despoir ma femme ne vient pas ; elle a quelque amans qui la retiene a Paris je maudis toutes les femmes mais jembrasse de cœur mes bons amis »...
340. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Bonaparte », Q.G. de Paris 29 germinal VI (18 avril 1798) ; la pièce est écrite par BOURRIENNE ; 3/4 page grand in-fol., GRANDE VIGNETTE gravée d'APPIANI et et Mercoli [Boppe & Bonnet n° 119], en-tête *Bonaparte Général en Chef* « de l'Armée d'Angleterre », cachet cire rouge (petite fente). 1.200/1.500
- « Il est ordonné au C<sup>en</sup> TIRLET chef de bataillon d'artillerie de partir sur le champ pour se rendre à Toulon, où il recevra de nouveaux ordres »...
- Voir reproduction page 105*
341. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Paris 13 floréal IX (3 mai 1801), au citoyen SAVARY ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; 4 pages in-4, VIGNETTE gravée de Nageon et Roger au nom de *Bonaparte I<sup>er</sup> Consul de la République*. 1.500/2.000
- INTÉRESSANTE LETTRE AU SUJET DE L'EMBARQUEMENT DES TROUPES À ROCHEFORT POUR SECOURIR L'ARMÉE D'ÉGYPTE.
- « Si le g<sup>al</sup> LECLERC n'a pas nommé un g<sup>al</sup> de B<sup>ade</sup> pour commander les troupes qui doivent s'embarquer, le g<sup>al</sup> THIBAUT en prendra le commandement ». Il faut compléter les troupes que doit emmener l'amiral BRUIX, notamment « 60 canoniers en place de la Comp<sup>ie</sup> prisonnière », et faire un échange de prisonniers : « j'ordonne qu'on envoie en Angleterre 50 h que nous avons à Dunkerque ». Il faut payer la solde des troupes : « Dans tous les cas arrangez-vous avec le g<sup>al</sup> Leclerc et les autres généraux et levez tous les obstacles, afin que l'amiral Bruix ait autant de monde qu'il en pourra mener sans s'encombrer et que le soldat soit payé. J'imagine que l'amiral ne fera pas la faute d'embarquer tous les fusils sur une seule frégate, mon intention est qu'il embarque au moins 1500 fusils par vaisseau de guerre, afin que si un événement malheureux arrivait à une frégate, il ait toujours 6 ou 7 mille fusils à sa disposition. Il faudra que les troupes de Cavalerie embarquent leurs selles et brides, qu'elles aient leurs carabines. [...] J'imagine que l'amiral Bruix fera une instruction, pour que dans ses vaisseaux on ne tire pas à démâter ». Il est « surpris d'apprendre que l'escadre ne pouvait pas approcher à plus de 600 toises des batteries : je la regarde dès lors comme sérieusement compromise par une crânerie de 8 ou 10 v. anglais ». Il charge enfin Savary de visiter la rade et de voir « ce qu'il y aurait à faire pour rendre cette rade inattaquable »...
342. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Bonaparte » AVEC APOSTILLE AUTOGRAPHE (2 lignes), 29 vendémiaire XI (21 octobre 1802), en tête d'une L.A.S. de SON FRÈRE LOUIS BONAPARTE à lui adressée : « au Premier Consul » ; 1 page in-fol. 1.200/1.500
- RECOMMANDATION DU CHEF DE BRIGADE COMMANDANT LE 5<sup>e</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS AU PREMIER CONSUL.
- « Il existe au regiment que je commande une place de Lieutenant vacante par la nomination du C. Pasquier à celle de Lieutenant dans les vétérans nationaux. J'ai l'honneur de vous proposer pour la remplir le citoyen François MESANGÈRE, ex-lieutenant au 5<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'artillerie. [...] cet officier a été nommé Lieutenant sur le champ de bataille au siege de *Maëstrick*. Il a fait deux campagnes à l'armée du Rhin et il a suivi ce regiment que je commande comme volontaire à l'armée d'Espagne » ; il est « un des officiers du regiment les plus instruits pour le manège et pour les manœuvres »...
- BONAPARTE a noté en haut : « accordé Renvoyé au ministre de la guerre BONAPARTE » ; suit une apostille a.s. d'Alexandre BERTHIER.
343. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Bonaparte », Saint-Cloud 2 pluviôse XI (22 janvier 1803), à Jean-Antoine CHAPTAL, ministre de l'Intérieur ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; demi-page in-4. 800/1.000
- « J'ai appris ce matin par votre billet la perte que vous venez de faire ; Madame Chaptal doit être inconsolable. Je prends une grande part à votre douleur ».

344. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.A.S. « NPB », Pont-de-Briques 2 thermidor [XII] (21 juillet 1804), à SA FEMME JOSÉPHINE ; 1 page in-4. 100.000/120.000

PRÉCIEUSE LETTRE À JOSÉPHINE, RACONTANT AVEC ROMANTISME UNE TEMPÊTE À BOULOGNE, OÙ LA FLOTTE FUT EN PÉRIL ET 29 MARINS PÉRIRENT.

« Madame et chere femme. Depuis 4 jours que je suis loin de vous j'ai toujours été à cheval et en mouvements sans que cela prit nullement sur ma santé.

Monsieur MARET m'a instruit du projet ou vous étiez de partir lundy. En voyagant à petite journé vous aurez le tems darriver aux eaux sans vous fatiguer.

Le vent ayant beaucoup fraichie cette nuit une de nos canonières qui etoient en rade a chassé et s'est engagée sur des rochers à une lieue de Boulogne. Je l'ait crue perdue corp et bien. Mais nous sommes parvenus à tout sauver. Ce spectacle etoit grand – des coups de canon dalarme, le rivage couvert de feux, la mer en fureur et mugissante, toute la nuit dans lanxiété de sauver ou de voire perir ces malheureux. L'ame etoit entre leternité, locean et la nuit. A 5 heures du matin tout cest eclaircie tout a été sauvé et je me suis couché avec la sensation dun reve romanesque ou épique situation qui eut pu me faire penser que jétois tout seul si la fatigue de ce corps trempé navoit laissé dautre besoin que dormir.

Mille choses aimables ton NPB ».

*Ancienne collection André de COPPET (1955, n° 1409).*

Pardieu les heures

Madame ce cher feuillet. Depuis lors que je suis hors de vous  
j'ai toujours obtenu ce mouvement sans quel que  
Mouvement sur moi-même

Mais maie ma nature d'instincts surmontés d'instincts  
hondy. Au regard de cette jeunesse vers avec le temps d'aller  
avec vous sur vos Antiques

Talons yeux ~~beaucoup~~ franchis cette nuit me  
desse enroulés qui s'élève en aide achève et se  
engagé sur des points amourez de sur eux j'attent  
aria perdus Surpe bleu. Mais sur bonus puresse  
a tout l'aveu - a spectacle être grand de coupe  
Caradolame, l'usage avant de ferra, l'œuvre en  
fune se mesurant. toute l'œuvre dans la suite  
de l'œuvre ondevra pour en mettre. Soime est  
peu. entre ~~le~~ l'œuvre. de l'œuvre  
et l'œuvre. le l'œuvre, d'instincts tout en l'œuvre  
tout acte l'œuvre en l'œuvre avec l'œuvre  
D'un acte l'œuvre en l'œuvre l'œuvre qui l'œuvre  
me faire pour que j'ets tout l'œuvre si l'œuvre se  
l'œuvre l'œuvre l'œuvre l'œuvre l'œuvre que l'œuvre  
l'œuvre l'œuvre l'œuvre l'œuvre l'œuvre

M.B.

345. **[NAPOLÉON I<sup>er</sup>]**. MANUSCRIT calligraphié en lettres d'or, *SERMENT DE L'EMPEREUR*, [2 décembre 1804] ; bifolium de vélin (31,5 x 22 cm.) calligraphié sur la première page en or en caractères d'imprimerie, contenu dans un portefeuille de maroquin brun richement orné d'un semis doré d'étoiles et de fleurons dans un quadrillage pointillé et un double encadrement de frises végétales, dos orné de guirlandes de branches de laurier, soufflets et doublures de soie blanche brodée en passementerie de branches de laurier.

15.000/20.000

SERMENT DU SACRE DE NAPOLÉON.

Le procès-verbal du Sacre relate qu'aussitôt après la messe, le grand Aumônier a apporté devant l'Empereur le livre des Évangiles ; le grand Électeur lui a présenté François de Neufchâteau, Président du Sénat, Defermon, du Conseil d'État, Fontanes, Président du Corps législatif, et Fabre de l'Aude, Président du Tribunat, « qui, après avoir mis sous les yeux de S.M. la formule du serment constitutionnel, se sont rangés à la gauche du trône, sur les premières marches, le grand Maître des cérémonies se tenant de l'autre côté de l'escalier, vis-à-vis le Président du Sénat. L'Empereur assis, la couronne sur la tête et la main levée sur l'Évangile, a prononcé le serment »...

« *SERMENT DE L'EMPEREUR. — Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République ; de respecter et de faire respecter les lois du Concordat et la liberté des Cultes ; de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile ; l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux ; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi ; de maintenir l'institution de la Légion d'honneur ; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du Peuple Français. »*





346

346. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Napole » avec APOSTILLE AUTOGRAPHE de deux lignes, « mercredi 19 nivose » [XIII] (9 janvier 1805) ; 1 page et demie in-fol., en-tête manuscrit « Musée Napoléon » (qq petits trous d'épingle). 2.000/2.500

ACQUISITION DE TABLEAUX AU SALON DE L'AN XIII, DONT BONAPARTE VISITANT LES PESTIFÉRÉS DE JAFFA DE GROS.

« Tableaux à payer par ordre de S.M. l'Empereur. À M. GROS pour le tableau de la Peste de Jaffa ordonné par S.M. l'Impératrice sans en avoir fixé le prix, ce quil ne faudrait jamais faire, la somme de 16,000 fr qui ne satisfera pas l'amour propre de cet artiste attendu le prix désordonné du tableau de Phèdre par Guerin [...]. À M. RIGO pour le tableau de l'ange Elmahdi celle de 4,000 fr. À M. SERANGELI pour gratification à lui accordée en sus du prix de son tableau d'encouragement, celle de 3,000 ».

Suit une liste de tableaux acquis au Salon « par ordre de l'Impératrice » : un port de mer et un charlatan de village par DEMARNE (2000 fr.), « un paysage représentant des chevaliers se rendant à la Terre Sainte » par LE COMTE (1800 fr.), « une jeune fille à une croisée tenant un luth » par LAURENT (1000 fr.), une Foire de village par ROEHN (1000 fr.), une vue des Eaux-Bonnes par DUPERRREUX (700 fr.), et enfin « à M. GÉRARD – pour un Dessin de la Signature du Concordat prix fixé à 1,200 », soit un total de 30,700 fr.

Napoléon a écrit DE SA MAIN : « mercredi 19 nivose. Mr ESTEVE payera ladite somme de trente mille francs. Napole ».

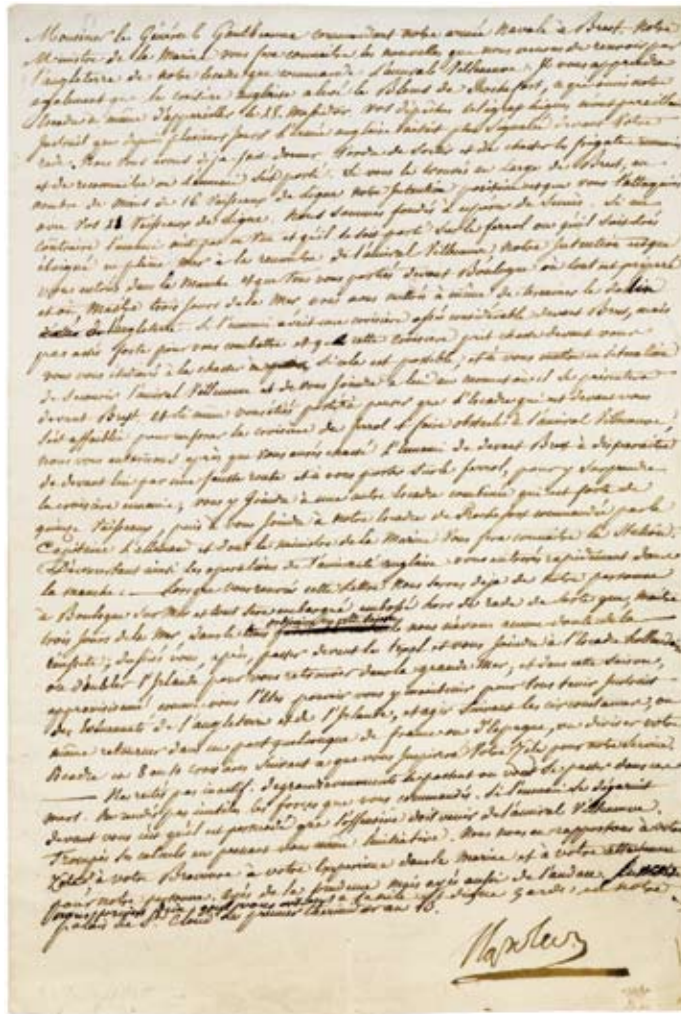
347. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napole » avec un MOT autographe, Milan 18 prairial XIII (7 juin 1805), au général MARMONT ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 2 pages et demie in-4. 2.000/2.500

INSTRUCTIONS POUR LE CORPS FRANÇAIS D'OCCUPATION EN HOLLANDE EN VUE D'UN PROJET DE DÉBARQUEMENT EN ANGLETERRE.

Il ordonne que deux compagnies du bataillon du train se rendent à son armée pour prendre 400 chevaux : « les plus fortes instances vont être faites pour presser les deux vaisseaux d'Helvoetsluys. Faites joindre le septieme, & exécutez ponctuellement ce que je vais vous prescrire. Que votre camp d'Utrecht soit parfaitement formée au 15 messidor. Faites tous les mouvemens d'embarquement. Que l'escadre soit prête à sortir, si les anglais sont inférieurs ; ou, ce qui remplira parfaitement mon but, qu'on les tienne en allarme et qu'on attire le plus possible de leurs forces. Faites moi connaître le genre de mouvement que l'armée hollandaise peut faire pour remplir ce dernier objet. Il ne m'est pas indifférent qu'après le 15 messidor, vous reteniez sur vous deux vaisseaux de plus ou de moins [...]. Rendez vous à Helvoet [autographe] – concertez vous avec M. SCHIMMELPENNINCK [Grand Pensionnaire de la République Batave] pour que l'escadre hollandaise ait neuf vaisseaux, au lieu de sept quant aux frégates ce n'est rien ». Il ordonne de faire embarquer 1.400 chevaux... « Je ne puis croire que le 3<sup>e</sup> bataillon bis ne puisse servir que 400 chevaux mais je crois que vous êtes bien aise d'emmener assez d'hommes pour en servir un millier ; je ne puis blamer cette précaution, on vous fournira autant de batimens legers qu'il sera possible ». Quant aux provisions, « ce n'est rien que de dire que les approvisionnement pour 25,000 hommes sont complets & de bonne qualité ; faites moi connaître pour combien de jours sont ces approvisionnement. Je pense qu'il convient que les vaisseaux de guerre soient approvisionnés pour 4 mois de vivres pour les équipages et de quinze jours pour les passagers de tout le convoi et de l'armée. Il faut que les écuries le soient de manière à faire un second voyage, sans être obligés de faire de l'eau et des vivres, et enfin avoir en reserve quatre cent mille rations de biscuit et d'eau de vie pour débarquer avec l'armée. Ce n'est pas beaucoup que quinze jours de vivres ; ce serait une ineptie d'en avoir moins. Je pense que vous avez fait faire quatre ou cinq fours portatifs ; que vos soldats ont une paire de souliers aux pieds et deux dans le sac, et qu'enfin, vous embarquer 4 ou cinq mille paires de souliers et autant de fusils. Dans l'embarquement et le débarquement on en perdra beaucoup »...

348. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napole », Modène 6 messidor XIII (25 juin 1805), à L'ARCHITRESORIER Charles-François LEBRUN ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; demi-page in-4. 800/1.000

« Mon Cousin, je vous envoie un decret qui m'a été présenté par le Ministre de l'Intérieur. Je désire que vous le communiquiez de suite au Ministre des finances, afin qu'il reçoive sans retard son exécution. Je suppose qu'il y a des moyens surs de connaître les bleds venant de l'étranger »...



349. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napoleon », Palais de Saint-Cloud 1<sup>er</sup> thermidor XIII (20 juillet 1805), à l'amiral GANTEAUME, commandant l'armée navale de l'Océan, à Brest ; 1 page in-fol. 2.000/2.500

LONGUE ET REMARQUABLE LETTRE RELATIVE AU PROJET D'EXPÉDITION EN ANGLETERRE.

« Notre Ministre de la Marine vous fera connaître les nouvelles que nous venons de recevoir par l'Angleterre de notre escadre que commande l'amiral VILLENEUVE. Il vous apprendra également que la croisière anglaise a levé le Blocus de Rochefort, ce qui a mis notre escadre à même d'appareiller le 28 messidor. [...] depuis plusieurs jours l'armée anglaise n'était plus signalée devant votre rade. Nous vous avons déjà fait donner l'ordre de sortir et de chasser les frégates ennemies et de reconnaître où l'ennemi s'est porté. Si vous le trouvez au large de Brest, au nombre de moins de 16 vaisseaux de ligne notre intention positive est que vous l'attaquiez avec vos 21 vaisseaux de ligne. Nous sommes fondés à espérer du succès. Si au contraire l'ennemi n'est pas en vue et qu'il se soit porté sur le Ferrol ou qu'il soit très éloigné en pleine mer à la rencontre de l'amiral Villeneuve, notre intention est que vous entriez dans la Manche et que vous vous portiez devant Boulogne où tout est préparé et où, maître trois jours de la mer, vous nous mettrés à même de terminer le destin de l'Angleterre »... Il examine d'autres hypothèses de mouvements de l'ennemi, et autorise Ganteaume à « disparaître de devant lui par une fausse route » et de se porter sur le Ferrol pour l'y surprendre, et enfin à se joindre à l'escadre de Rochefort commandée par le capitaine LALLEMAND, pour mieux déconcerter les opérations de l'amirauté anglaise... « Lorsque vous recevrez cette lettre nous serons déjà de notre personne à Boulogne sur Mer et tout sera embarqué embossé hors de rade de sorte que, maître trois jours de la mer, dans le tems ordinaire en cette saison, nous n'avons aucun doute de la réussite ; dussiez vous, après, passer devant le Texel et vous joindre à l'escadre hollandaise ou doubler l'Irlande pour vous retrouver dans la grande mer »... Approvisionné comme il l'est, il pourrait s'y maintenir pour se tenir instruit des événements de l'Angleterre et de l'Irlande... « Ne restés pas inactif. De grands evenemens se passent ou vont se passer dans ces mers. Ne rendés pas inutiles les forces que vous commandés. Si l'ennemi se dégarrit devant vous c'est qu'il est persuadé que l'offensive doit venir de l'amiral Villeneuve. Trompés ses calculs en prenant vous même l'initiative. Nous nous en rapportons à votre zèle, à votre bravoure à votre expérience dans la marine et à votre attachement pour notre personne. Ayés de la prudence mais ayés aussi de l'audace »...

Ancienne collection CRAWFORD.

350. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Napol », *Note sur la défense générale de l'Empire* pour l'Archichancelier CAMBACÉRÈS, Mayence 30 septembre 1806 ; la pièce est écrite par le général CLARKE, secrétaire du cabinet de l'Empereur ; 3 pages in-fol. 2.500/3.000

IMPORTANT DOCUMENT HISTORIQUE SUR LA DÉFENSE DE L'EMPIRE AU MOMENT OÙ NAPOLÉON ENTRAIT EN CAMPAGNE CONTRE LA PRUSSE, QUI, AVEC L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE, FORMAIT CONTRE L'EMPEREUR LA QUATRIÈME COALITION.

Napoléon indique toutes les précautions à prendre pour rendre vaines les tentatives de diversion que pourraient exécuter les Anglais, tandis qu'il combattrait en Prusse, pour menacer soit ses arrières, soit son flanc gauche, en débarquant en Hollande, en Hanovre et même en France. Il précise les effectifs dont la France disposerait pour s'opposer, le cas échéant, à toute menace britannique. Le Roi de Hollande [LOUIS BONAPARTE] défendra le territoire depuis la Moselle jusqu'à la mer, avec Wesel pour quartier général. Le maréchal KELLERMANN commande la réserve et les gardes nationales depuis la Moselle jusqu'à la Suisse. « Les attaques du côté du Rhin ne peuvent être dangereuses pour l'intérieur. D'ailleurs le Roi de Hollande et le Maréchal Kellermann sont munis d'instructions convenables et, de plus, étant aussi assuré que je le suis du midi de l'Allemagne et me trouvant en situation d'être le premier averti de tout je pourrai toujours envoyer à tems les ordres convenables. L'Ennemi peut débarquer en Hanovre. Le Roi de Hollande se trouve à portée de faire face à tout si cet événement a lieu, et tous les corps qui se trouvent le long du Rhin appuieraient le mouvement du Roi de Hollande. L'Ennemi peut débarquer à Boulogne, mais il y trouvera 15,000 hommes retranchés et qui sont, tant marins que fantassins, destinés à défendre ce poste important. Le Général RAMPON réunit 6,000 gardes nationales à S' Omer. Dès l'instant où on saurait que les Anglais auraient réussi à opérer par force un débarquement, ce qu'ils ne peuvent faire qu'avec 30,000 hommes, on ferait partir promptement le Maréchal MONCEY pour qu'il puisse réunir en toute hâte tout ce qu'il pourrait de gendarmerie de ces contrées à S' Omer, et l'on dirigerait en poste sur la Somme, les 8,000 hommes qui sont à Paris. Il faudrait que les Anglais fussent bien audacieux pour tenter cette entreprise et le Roi de Hollande en peu de jours se précipiterait sur eux »...

L'Empereur envisage ensuite que les Britanniques débarquent à Cherbourg, ou attaquent Brest, et indique les mesures qu'il conviendrait de prendre. Il est peu probable que l'ennemi tente une opération contre Bordeaux ou Belle-Isle ; une entreprise contre Toulon serait une folie. « Ce qu'il y a de plus probable c'est que l'Ennemi débarquera en Hanovre. La saison n'est pas favorable pour un débarquement en Hollande ni pour débarquer à Boulogne, et cette place est à l'abri de tout événement funeste tant parce qu'elle est fortifiée qu'à cause du corps nombreux qui la défend. À mon avis, cependant, de tout ce que l'Ennemi peut entreprendre, c'est ce qu'il y a, le plus, à craindre, car il ne faut qu'un succès d'un moment pour que l'Ennemi détruise la flotille et le port et puisse ensuite se retirer »... Cambacérès écrira chaque jour au Roi de Hollande, quelquefois au maréchal BRUNE [gouverneur général des villes hanséatiques]. « Si l'ennemi débarque soit à Boulogne soit sur tout autre point important de la France on devra exécuter ce qui est prescrit dans la présente instruction et Monsieur l'Archichancelier Cambacérès en préviendrait sur le champ le Roi de Hollande afin que, laissant le commandement au Général MICHAUX des troupes qui lui obéissent en ce moment, il se rendit en poste vers le lieu du débarquement pour s'opposer aux progrès de mes Ennemis »...

351. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napole », Osterode 2 mars 1807, à Jean-François Aimé DEJEAN (ministre directeur de l'Administration de la Guerre) ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 1 page in-4. 1.000/1.200

FUSILS. Il reçoit son rapport concluant « que l'armée doit avoir plus de fusils que d'hommes. Sans doute, si elle n'en avait pas consommé. Une bataille comme celle d'Austerlitz coûte au moins 12 000 fusils, de grandes marches en coûtent aussi. Vous pouvez aisément juger du nombre qu'on en a perdu depuis deux ans, ce n'est pas exagérer que de le porter à soixante mille. Sans les fusils autrichiens et saxons, la France aurait dû en fournir bien davantage. – J'approuve que vous ayez fait partir le 15<sup>e</sup> de ligne pour Mayence »... Note a.s. de DEJEAN au bas de la lettre.

352. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napol », Fontainebleau 31 octobre 1807, à Emmanuel CRETET, ministre de l'Intérieur ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 1 page et demie in-4. 1.200/1.500

RÉCEPTION TRIOMPHALE DE LA GARDE IMPÉRIALE À PARIS.

« Ma Garde arrive dans les premiers jours de novembre. Mon intention est qu'elle soit reçue à son entrée à Paris avec une grande pompe, et qu'un arc de triomphe soit érigé sur la route par laquelle elle doit passer. J'ai ordonné au Maréchal BESSIÈRES de donner à l'École militaire un grand dîner et un grand bal aux officiers. Je désire que le Corps municipal et le Conseil général donnent un grand dîner à tous les soldats au nom de la ville de Paris. [...] Ce doit être un dîner fraternel donné à une douzaine de mille hommes. Il faut que dans les emblèmes et devises qui seront faites à cette occasion, il soit question de ma Garde et non de moi, et qu'elles fassent voir que dans ma Garde, on honore toute la Grande Armée. – Le Préfet et le Corps municipal recevront ma Garde à l'entrée de Paris. [...] Je n'ai pas besoin de vous dire de faire composer à cette occasion des chansons et des pièces de vers. Les couronnes d'or seront présentées ce jour-là à la Garde pour être placées sur ses drapeaux »...

et l'envoi soudain du corps central qui est à Paris.

Une autre fois contre Toulon, de la part des ennemis se voit également toute l'armée de l'armée de la Marine, des Canoniers, Gardes Cotes, des ouvriers, des Marins, de la Gendarmerie, des Douanes. Il y a le Régiment d'Alger, fort de 3,000 hommes et un Bataillon du 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie légère tout cela dans tout ou presque tout à l'abri de toute attaque. Il faudrait 10,000 hommes, aux ennemis pour l'attaquer et il est probable qu'ils les voudraient employer avec eux pour de l'argent de l'argent.

Ce qui y a de plus probable est que l'ennemi débarquera en Hollande. La saison n'est pas favorable pour un débarquement en Hollande ni pour de barques à Boulogne. Cette place est à l'abri de tout événement fâcheux tant par sa situation que par sa garnison. Le corps nombreux qui la défend. On trouve aussi, cependant, de tout ce que l'ennemi peut entreprendre est ce qui y a, les plus, à craindre. Car il ne faut qu'un succès d'un moment pour que l'ennemi détruise la flottille et le port et qu'il en suite de retour.

On doit croire que dans la saison où nous sommes l'ennemi n'aura rien de sérieux, parce qu'il n'aurait pas la probabilité de pouvoir se rembarquer.

Monsieur l'archevêque Cambacérès doit écrire tous les jours au Roi de Hollande, quelquefois au Maréchal Prusse. J'imagine que le Ministre de la Marine a toujours après de Vieux à Toulon, à Brest et à Cherbourg pour que ces places ne puissent craindre d'un manque de munitions, de tout, de tout, de tout.

Si l'ennemi débarque soit à Boulogne soit sur tout autre point important de la France, il faudra exécuter ce qui est prescrit dans la présente instruction et Monsieur l'archevêque Cambacérès en fera rendre suite au Roi de Hollande afin que, laissant le Commandement au Général Michaux des troupes qui lui obéissent en ce moment, il se rendit en poste vers le lieu du débarquement pour s'opposer aux progrès de ces ennemis. à Mayence le 30. Septembre mil sept cent dix. J.

Paris

353. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Nap » avec de NOMBREUSES ADDITIONS AUTOGRAPHES, [Bayonne 7 juillet 1808, au Major Général Alexandre BERTHIER, prince de Neuchâtel] ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 3 pages in-4. 3.000/4.000

IMPORTANTE LETTRE, TRÈS CORRIGÉE DE LA MAIN DE L'EMPEREUR, SUR L'ENTRÉE EN ESPAGNE DU NOUVEAU ROI JOSEPH, la veille de l'approbation de la nouvelle monarchie par la constitution de Bayonne puis de l'entrée de Joseph Bonaparte dans son nouveau royaume.

« Il faut donner ordre à 100 hommes de l'escadron du Grand-Duc de Berg [SOULT] de partir aujourd'hui 7 pour se rendre à Yrun. Les 50 hommes restant partiront demain. Les 100 hommes qui partent aujourd'hui se rendront demain 8 à Tolosa, de sorte que le Roi qui partira le 9 trouvera 50 hommes à Yrun qui l'accompagneront jusqu'à [de la main de Napoléon :] **St Sebastien où il couchera le lendemain ils l'accompagneront jusqu'à Tolosa où il couchera et le surlendemain ils l'accompagneront à Montdragon** », d'où 50 hommes l'accompagneront jusqu'à Vittoria « **où le roi couchera** » [ajout autographe], et où il en trouvera 50 autres, de manière que [de la main de Napoléon :] « **le roi ait les 150 hommes réunis avec lui à Vittoria**. Pendant le séjour que le Roi fera à Vittoria, le 1<sup>er</sup> détachement arrivé à Vittoria se mettra en marche pour Miranda, en calculant de manière que le Roi arrive à Burgos avec ses 150 hommes de cavalerie avec lui. [...] Le Roi sera escorté de Bayonne à Yrun par 50 Polonais de ma Garde. [...] Vous donnerez ces détails au g<sup>al</sup> SALIGNY, et vous ferez connaître au g<sup>al</sup> REY qu'il prenne les ordres de ce général qui lui transmettra ceux du Roi, afin que les 150 hommes de cavalerie, et les deux régiments d'infanterie avec leurs 6 pièces de canon soient, à partir de Vittoria, toujours avec le Roi, et que lorsque le Roi arrivera à Burgos, ces troupes y soient arrivées ou y arrivent avec le Roi. Je pense que le Roi doit partir le 9, et au lieu de coucher à Yrun, aille coucher à S. Sebastien. [...] Remettez au Roi un état de situation de l'armée et des lieux où se trouvent les différens corps. Il faut les lui faire tracer sur une carte d'Espagne et connaître bien son itinéraire. [...] Je pense qu'il doit partir le 9, aller coucher à S. Sebastien, y séjourner le 10 ou se rendre à Tolosa, le 11 à Vittoria, y séjourner le 12, aller le 13 à Miranda, et le 14 à Burgos »...

354. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. 2 L.S. « NP », dont une avec une importante ADDITION AUTOGRAPHE de l'Empereur, Saint-Cloud 12 et 13 septembre 1808, à Alexandre BERTHIER Prince de Neufchatel ; les lettres sont écrites par MENNEVAL ; demi-page in-4 chaque. 1.500/2.000

CAMPAGNE D'ESPAGNE.

12 septembre. Il lui renvoie ses lettres d'Espagne et le charge de répondre au maréchal JOURDAN « qu'il est fâcheux que le Roi n'ait pas gardé SAVARY pour commander sa gauche, en renvoyant MONCEY qui paraît avoir peu l'audace convenable à la guerre »...

13 septembre. Il faut dire à JOURDAN « qu'il est très fâcheux que le M<sup>al</sup> MONCEY ne garde pas Tudela ; qu'il est plus fâcheux encore qu'il dissémine ses troupes ; qu'en tenant ses troupes réunies à Tudela, il **avoit toujours en cas d'événement la ressource de** [ajouté de sa main] en repassant l'Elbe, avoir une très belle position défensive »...

355. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « NP », Saint-Cloud 17 septembre 1808, à Emmanuel CRETET, ministre de l'Intérieur ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 1 page in-4. 800/1.000

DES CHANSONS À LA GLOIRE DE L'ARMÉE. Les troupes ont été célébrées dans les villes de Metz, Nancy et Reims, et l'Empereur désire qu'elles le soient aussi à Paris, Melun, Sens, Saumur, Tours, Bourges et Bordeaux. « Faites faire à Paris des chansons que vous enverrez dans ces différentes villes ; ces chansons parleront de la gloire que l'armée a acquise, de celle qu'elle va acquérir encore, & de la liberté des mers qui sera le résultat de ses victoires. Ces chansons seront chantées aux diners qui seront donnés. Vous ferez faire trois sortes de chansons, afin que les soldats n'entendent pas chanter les mêmes deux fois »...

356. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « NP » avec CORRECTIONS et AJOUTS autographes, [Chamartin 22 décembre 1808, au Major Général Alexandre BERTHIER, prince de Neuchâtel] ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 1 page et quart in-4. 1.200/1.500

CAMPAGNE D'ESPAGNE. « L'artillerie du Général DESSOLLE & sa première brigade se mettront immédiatement en marche pour aller coucher aujourd'hui sur la route de Guadarama, la 2<sup>e</sup> brigade partira aussitôt que la tête de la division RUFFIN sera arrivée. Cette division couchera demain entre Guadarama & Villa Castin »... Dessolle, s'il ne reçoit pas d'ordres, il « continuera sa route à grandes marches sur l'armée qui se réunit à Medina del Campo. **La 2<sup>e</sup> Brigade du** [correction autographe] Général Dessolle pourra partir dès que la tête de la Division Ruffin sera à une lieue de Madrid. Donnez ordre au Régiment de Hussards Hollandais de partir avec tout ce qu'il a de disponible. Il fera partie de la brigade du Général DAVENAY, ce qui la portera à **7 à 800** [chiffres corrigés par Napoléon] chevaux. Il joindra à Rosas [de la main de Napoléon :] **ce soir – et demain l'armée** ».

Exp. le 7 Juillet 1808.

Mon Cousin, il faut donner l'ordre à 100 hommes de  
l'escadron de Grand Duc de Berg de partir aujourd'hui 7

pour se rendre à Ypres. Les 50 hommes restant partent

demain. Les 100 hommes qui partent aujourd'hui se rendront

demain 8 à Tolosa, de sorte que le Roi qui partira le 9 trouvera

50 hommes à Ypres qui l'accompagneront jusqu'à <sup>Heubaken</sup> ~~Tolosa~~ <sup>mit (Wach) 50 hommes</sup>  
le lendemain de Tolosa jusqu'à ~~Tolosa~~ <sup>mit (Wach) 50 hommes</sup> et de là à ~~Tolosa~~ <sup>Heubaken</sup> ~~50 hommes~~  
~~Tolosa~~ <sup>Heubaken</sup> qui l'accompagneront jusqu'à ~~Tolosa~~ <sup>Heubaken</sup> 50 hommes

à Moudragon qui l'accompagneront jusqu'à Vittoria, et 50 hommes

à Vittoria qui y seront rendus le 10, de manière qu'à <sup>Heubaken</sup> ~~Tolosa~~ <sup>le 9 au 10</sup>

~~50 hommes~~ <sup>Heubaken</sup> ~~qui~~ <sup>reunir</sup> ~~se~~ <sup>avec lui</sup> ~~rendent~~ <sup>à Vittoria</sup> ~~à~~ <sup>le 9</sup> ~~Tolosa~~ <sup>et</sup> ~~se~~ <sup>à</sup> ~~rendent~~ <sup>Heubaken</sup> ~~à~~ <sup>le 9</sup> ~~Heubaken~~

~~à~~ ~~accompagner~~ ~~à~~ ~~Ypres~~ ~~qui~~ ~~le~~ ~~lendemain~~ ~~à~~ ~~Moudragon~~ ~~et~~ ~~dit~~ ~~90~~

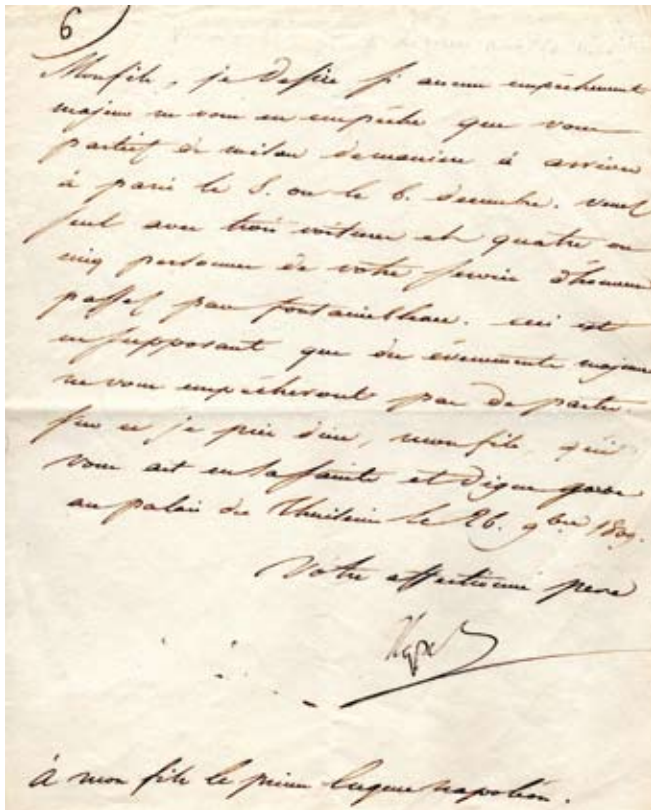
~~hommes~~ ~~reunir~~ ~~et~~ ~~le~~ ~~font~~ ~~demain~~ ~~à~~ ~~Vittoria~~ ~~les~~ ~~150~~ ~~hommes~~ ~~reunir~~.

Pendant le séjour que le Roi fera à Vittoria, le 1<sup>er</sup> détachement

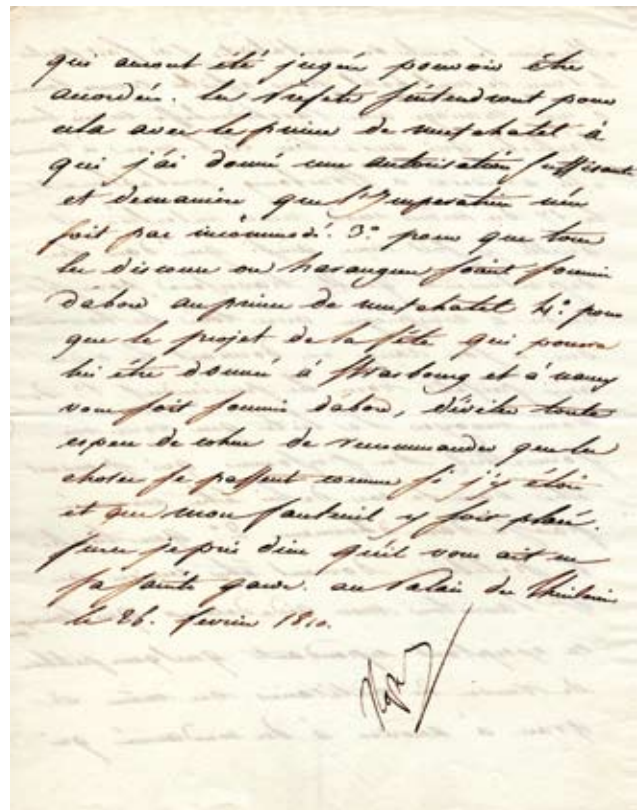
arrivé à Vittoria se mettra en marche pour Miranda, en

calculant de manière que le Roi arrive à Burgos avec ses 150 hommes

357. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « NP » avec 4 NOTES AUTOGRAPHES (22 mots) en marge d'un rapport à lui soumis, [Valladolid 11 janvier 1809] ; 1 page et demie in-fol. sur papier filigrané à son effigie (tache d'encre faite par Napoléon à côté et sur la signature). 1.500/2.000
- RÉPRESSION CONTRE DES ESPAGNOLS SOUPÇONNÉS DE CRIMES CONTRE L'OCCUPATION FRANÇAISE. Ce résumé des faits comporte 5 articles, la plupart annotés par l'Empereur.
- « Les frères Domingo Diès, maîtres pelletiers, Juan Garcia, travailleur à la terre, Paulo Nebao, ouvrier pelletier ; le 1<sup>er</sup> n'a fait que des demi-aveux le 2<sup>d</sup> a tout nié. Il résulte des aveux du 3<sup>eme</sup> qu'il a été complice d'assassinat. L'ensemble des dépositions ne laisse pas de doute sur le crime de ces individus. Elias Frato et Manuel Redondeau ne paraissent pas être complices de ces trois individus ; mais il est bon de les retenir en prison. Pedro Alonzo, potier de terre. Il a paru innocent et on croit qu'il doit être mis en liberté ». En marge du nom de ce dernier, Napoléon a marqué : « accordé »...
- « Benancio Hortès, complice de l'assassinat d'un français dans le couvent de S. Pablo. Il a été condamné à mort par une commission militaire ». Napoléon ordonne : « executer demain sur la place du marché l'on fera imprimer la sentence ».
- « Vicenti Elerud. Complice de l'assassinat d'un officier polonais. Il est convaincu par ses aveux ».
- « Manuel Fernandès. Il n'est pas complice de l'assassinat. Il n'y a aucune charge contre lui. Il est réclamé par des hommes dignes de confiance et par le major Dautancourt. On propose de le mettre en liberté ». Napoléon inscrit : « accordé »...
- « Les autres individus compris dans le rapport ont été soupçonnés d'avoir pris part aux émeutes populaires. On ne connaît pas leurs accusateurs ». Napoléon ordonne : « les envoyer au château de Ponte Corvo ».
358. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napo », Paris 8 mars 1809, au général SAVARY ; la lettre est écrite par FAIN ; 1 page et demie in-4 avec filigrane à son effigie. 1.200/1.500
- ORDRES POUR LA RÉPRESSION SÉVÈRE DU BRIGANDAGE DES CHOUANS DANS LA SARTHE.
- « Il a paru dans le Departement de la Sarthe trois ou quatre bandes de brigands de dix à douze hommes chacune. Mon intention est que 80 gendarmes d'élite partent demain à la pointe du jour et arrivent en six jours au Mans. Ils seront commandés par quatre officiers des plus intelligents. – Je donne ordre également que 250 hommes des Dragons, qui sont à Tours, se rendent au Mans ; ils y seront dans trois jours ; et que 200 h<sup>es</sup> du 26<sup>e</sup> de chasseurs se rendent à Angers. Toutes ces forces auxquelles se réunira la gendarmerie du pays et s'il est nécessaire la garde departementale, formeront plus de 600 hommes. – Donnez ordre au colonel HENRY de se rendre demain avant 9 heures chez le ministre de la police qu'il lui remettra 12 000 f., dont 6000 seront pour dépenses secretes ; et 6000 pour avances à faire aux troupes afin qu'il n'y ait aucun pretexte pour vexer le pays. Le ministre lui remettra ensuite des lettres qui feront connaître aux autorités, que je l'ai nommé commandant des colonnes mobiles ; enfin il lui remettra une note instructive sur les événements qui se sont passés dans ces deux Departements »... Suivent des instructions à l'intention du colonel Henry pour l'entente avec les préfets, la division des troupes, la fourniture de cartouches. Le colonel « prendra ainsi ses mesures pour arrêter tous ces brigands, il les poursuivra partout où ils se retireraient et ne devra point revenir qu'ils ne soient tous pris. Il aura soin de maintenir la plus severe discipline. Je n'approuve aucune espèce de pardon que s'est permis le prefet de la Sarthe, il n'y a pas de pardon pour les criminels ; ils doivent être arrêtés, traduits devant les tribunaux et punis »...
359. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « NP », Paris 21 novembre 1809, au comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; demi-page in-4. 800/900
- Il est fort mécontent du Préfet du Calvados [Charles-Ambroise CAFFARELLI] qui fait preuve de faiblesse dans son administration, et a destitué son secrétaire général « pour ses liaisons et ses correspondances avec mes ennemis et pour sa mauvaise conduite dans l'affaire de D'ACHÉ [chef chouan] & autres brigands de cette espèce ». Il faut lui proposer un nouveau secrétaire général, et dire au Préfet « que j'ai le droit d'attendre d'un homme de son nom plus de zèle, d'activité et d'énergie dans son administration »...
360. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napol », Palais des Thuilleries 26 novembre 1809, à EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, « mon fils le prince Eugene Napoléon » ; la lettre est écrite par DUROC ; 1 page in-4. 1.500/1.800
- LETTRE RELATIVE AU DIVORCE QU'IL SOUHAITE OBTENIR DE JOSÉPHINE. [L'Empereur convoque Eugène pour convaincre sa mère à se sacrifier pour perpétuer la dynastie. Une explication à trois, peu après l'arrivée d'Eugène, le 8 décembre, sera décisive, et le 14, le divorce sera prononcé.]
- « Mon fils, je desire si aucun empêchement majeur ne vous en empêche que vous partiez de Milan de maniere à arriver à Paris le 5 ou le 6 decembre. Venez seul avec trois voitures et quatre ou cinq personnes de votre service d'honneur. Passez par Fontainebleau. Ceci est en supposant que des événements majeurs ne vous empêcheront pas de partir »...
361. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « NP », Paris 24 février 1810, au maréchal MARMONT, duc de Raguse ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 1 page in-4. 1.000/1.200
- INSTRUCTIONS SUR LE BLOCUS AU GOUVERNEUR DES NOUVELLES PROVINCES ILLYRIENNES. « Mon Cousin, j'apprends que des batimens Américains ont été reçus à Trieste. Donnez ordre sur le champ que tout batiment américain qui se trouverait dans les ports de l'illyrie ou qui y aborderait soit séquestré et les marchandises confisquées. Tenez la main à l'exécution de cet ordre, & ne souffrez aucun commerce à Trieste avec les Anglais ou avec les Américains »...



360



362

362. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napol », Palais des Thuileries 26 février 1810, au comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur ; la lettre est écrite par DUROC ; 2 pages in-4. 1.500/2.000

INTÉRESSANTE LETTRE SUR SON MARIAGE ET L'ARRIVÉE EN FRANCE DE MARIE-LOUISE.

Il a envoyé le Prince de Neufchâtel [BERTHIER] « pour assister comme témoin à mon mariage avec l'Archiduchesse Marie Louise d'Autriche qui aura lieu le 6 mars à Vienne. Elle arrivera à Strasbourg probablement le 17 du même mois. Mon intention est qu'elle y soit reçue ainsi que dans les départements qu'elle traversera pour se rendre à Compiègne avec tous les honneurs dus à son rang. En donnant les ordres aux préfets vous les préviendrez, 1<sup>o</sup> de vous envoyer la liste que vous me soumettrez des personnes qui peuvent être dans le cas de lui être nommées par sa dame d'honneur. 2<sup>o</sup> Que toutes les pétitions doivent être remises au C<sup>te</sup> LAURISTON mon aide de camp qui l'accompagne en exceptant cependant quelques pétitions de veuves de militaires ou même de grâce à accorder à des condamnés qui auront été jugées pouvoir être accordées. Les Préfets s'entendront pour cela avec le prince de Neufchatel [...] de manière que l'Impératrice n'en soit pas incommodée. 3<sup>o</sup> pour que tous les discours ou harangues soient soumis d'abord au prince de Neufchatel. 4<sup>o</sup> pour que le projet de la fête qui pourra lui être donnée à Strasbourg et à Nancy vous soit soumis d'abord, d'éviter toute espèce de cohue de recommander que les choses se passent comme si j'y étois et que mon fauteuil y soit placé »...

363. [**NAPOLÉON I<sup>er</sup>**]. **Philippe NETTEMENT**, secrétaire de Napoléon, chargé de la traduction de ses lettres. L.A.S., Paris 12 avril 1810, [au baron FAIN ou à Claude-François MÉNEVAL ?] ; 4 pages in-4. 200/250

FATIGUE DES SECRÉTAIRES DE L'EMPEREUR. Sa santé est délabrée par son travail, et il « demande comme une grâce que Sa Majesté daigne me nommer à une place qui exige moins de fatigue de corps », après « huit années d'un travail si fatigant et si ingrat ». Il rappelle « à l'Empereur que j'étais avant la Révolution secrétaire de légation en Angleterre, que j'ai été placé auprès de lui par le Roi d'Espagne, que mes services datent depuis l'ouverture du congrès d'Amiens, que du tems du Directoire je fus chargé de l'échange des prisonniers en Angleterre, qu'à cette même époque ce fut moi qui envoyai de Londres au Ministère de la Marine des livres et des cartes qui avaient été demandés par le Général Bonaparte. [...] j'aurai toute ma vie pour mon souverain un cœur de vingt ans »...

364. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Nap », Fontainebleau 6 octobre 1810, au maréchal MARMONT, duc de Raguse ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 1 page in-4. 800/1.000

Marmont connaissait les intentions de l'Empereur « relativement aux batimens Ottomans, [...] c'est de votre propre opinion que vous vous êtes permis de les relâcher. Conformez vous à l'avenir avec plus d'exactitude aux ordres qui vous seront transmis. Car plus l'autorité est éloignée et plus on doit scrupuleusement obéir. Les papiers de ces batimens ne sont pas encore arrivés pour que j'en décide, de sorte que j'ai prononcé sur les batimens ottomans d'Ancone de Venise, de Livourne, de Genes, & je n'ai pas encore prononcé sur ceux de Trieste »...

365. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Napole », Fontainebleau 4 novembre 1810, au maréchal MARMONT, duc de Raguse ; la lettre est écrite par FAIN ; 1 page in-4. 1.200/1.500
- AU SUJET DE CORFOU. Il ordonne de faire partir « pour Corfou six des huit canonniers qui composent la division de ma marine italienne en station sur les Côtes de l'Illyrie. Vous les approvisionnez d'autant de vivres qu'elles pourront en porter, soit vivres confectionnés, soit farines et blés ; vous les chargerez de boulets et effets d'artillerie que vous trouverez dans les ports [...] Vous joindrez à ces 6 canonniers 2 trabacco et 1 felouque – comme je ne doute pas que Corfou ne soit attaqué incessamment, mon intention est que cet ordre n'éprouve aucune espèce de délai. Vous remplacerez ces batimens pour le service des côtes par des canonniers de Trieste ou s'il est nécessaire par des canonniers qu'on armera à Venise »...
366. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. NOTES AUTOGRAPHES (environ 150 mots) en marge de deux feuillets d'un rapport, [1811 ?] ; 4 pages in-fol. (fol. 40-41). 3.000/4.000
- REMANIEMENT D'UN PROJET DE RAPPORT SUR LES GRANDS TRAVAUX MILITAIRES ET CIVILS. Le document, soumis par le ministre de l'Intérieur MONTALIVET, a été ABONDAMMENT CORRIGÉ PAR NAPOLÉON : il présente de nombreuses ratures et d'importantes additions marginales ou interlinéaires de sa main, lesquelles ont été remises au net par un scribe.
- Le rapport évoque d'importantes dépenses pour l'aménagement des ports de Marseille, Brest, Rochefort, Toulon, Gênes, la Spezzia, Dieppe, Calais, Saint-Valery et Bayonne, ainsi que pour la défense du HELDER, « clef de la Hollande » désormais « inattaquable ». Napoléon a ajouté **de sa main** à cet endroit : « Les forts Lasalle, Delecluze, Duquesne et Morland qui deffendent l'entree du Zuidersée et le port du Texel peuvent se defendre 90 jours de tranchee ouverte »... Le rapport précise que les travaux du bassin d'ANVERS coûtèrent 8.400.000 francs ; Napoléon a ajouté **de sa main** : « C'est aujourd'hui une de n[os] plus fortes places et est placée par les gens de l'art sur le même rang que *Strasbourg Metz* »... L'Empereur a ensuite barré un paragraphe concernant les nouveaux ouvrages de FLESSINGUE, lesquels, avec ceux qui « mettent à jamais les deux Escauts à l'abri de toute insulte », ont coûté 11.300 000 francs ; il a écrit **de sa main** que cette place « a été l'objet de soins de nos officiers de génie depuis 1809 nous y avons dépensé 11.300.000. Les forts *Montebello S' Hilaire la Corte* les 4 couronnes font estimer aux gens de l'art quelle peut soutenir 100 jours de tranchée ouverte. Plus de 6000 ont des casemates à l'abri de la bombe »... OSTENDE a reçu de grandes améliorations : Napoléon a rayé 3 lignes et ajouté **de sa main** : « on a construit 2 forts en plein sur les Dunes on y a dépensé » 4 millions... Quant au port de CHERBOURG, une vaste enceinte coûtant 3.700.000 l'a mis en état de soutenir un siège. Napoléon ajoute **de sa main** : « 4 forts sur les hauteurs seront finis cette année. Dans son état actuel cette place peut soutenir 30 j. de tranchée et dici un an l'on en pourra soutenir 90 ».
- La suite du rapport évoque des travaux et des dépenses pour des fortifications à Kehl, Cassel, Mayence, Juliers, Wesel et Alexandrie, puis passe en revue les travaux de Paris : le canal de l'Ourcq, les abattoirs, les halles et marchés...
367. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « NP », Moscou 19 septembre 1812, au baron de LA BOUILLERIE, Trésorier général de la Couronne ; texte écrit par MENNEVAL ; demi-page in-4, adresse. 1.200/1.500
- RARE DOCUMENT SIGNÉ À MOSCOU LE JOUR MÊME DE L'INCENDIE. « Bon pour cinq cents francs »...
368. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « NP », Trianon 17 mars 1813, au maréchal MARMONT, duc de Raguse ; la lettre est écrite par MOUNIER ; 2 pages et demie in-4. 1.000/1.200
- INSTRUCTIONS AU NOUVEAU COMMANDANT DU 6<sup>e</sup> CORPS DE LA GRANDE ARMÉE EN ALLEMAGNE.
- Marmont a dû arriver à Mayence. « Vos quatre divisions doivent être arrivées du 20 mars au 10 avril. – Vous réunirez la division BONNET entre Hanau et Fulde, à une journée de Hanau. [...] Vous réunirez la division COMPANS dans le pays de Darmstadt ou le pays de Nassau. – Votre 3<sup>e</sup> division est commandée par le G<sup>l</sup> Frederiks [FRIEDERICH] et la 4<sup>e</sup> par le Général TESTE. Comme ces deux généraux sont nouvellement généraux de division, il sera convenable d'en faire marcher une avec la division Bonnet et une avec la division Compans [...] Votre artillerie doit être organisée dans les 15 premiers jours d'avril, au moins avec un simple approvisionnement. – Vous devez avoir 4 ambulances de 6 caissons chacune, portant de quoi fournir au pansement de 10 mille blessés, et une cinquième à votre quartier général – ce qui fait 30 caissons. La 1<sup>ère</sup> compagnie du b<sup>n</sup> des Equipages militaires qui fournit ces 5 ambulances doit être rendue à votre corps. La 2<sup>de</sup> et la 3<sup>e</sup> compagnie vous rejoindront dans le courant d'avril. – Vos 92 bouches à feu, attelées et approvisionnées à un simple approvisionnement, seront disponibles avant le 15 avril. – La principale force de votre corps consiste dans les 20 bataillons de l'artillerie de marine. Il est nécessaire d'avoir de bons colonels et de bons majors pour les commander ; et que les généraux de division et de brigade les mettent à la manœuvre. Ces Régimens doivent être fort gauches et avoir bien peu d'ensemble »...
369. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. L.S. « Nap », Wurzen 8 octobre 1813, à son beau-frère le ROI DE NAPLES Joachim MURAT ; la lettre est écrite par FAIN ; 1 page in-4. 1.200/1.500
- CAMPAGNE DE SAXE. « Mon frere, je reçois votre lettre d'aujourd'hui à 4 heures du matin. Il faut tenir des avant-postes sur Mittweyda et Waldheim pour correspondre avec Nossen. Il faut aussi tenir vos ponts en bon état afin d'être en position de vous porter sur Dresde si l'ennemi menaçait cette ville. – Je suis arrivé aujourd'hui à Wurzen. Il n'y a rien de nouveau et tout va fort bien. [...] Faites faire des redoutes en avant de tous les ponts ».



370

370. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. Lettre dictée au baron FAÏN (qui l'a signée), « Jouarre sur la Ferté » 2 mars [1814] à 2 heures après midi, au maréchal MARMONT, duc de Raguse ; 4 pages in-4 sur papier filigrané à l'effigie de Napoléon et à l'aigle. 1.000/1.500

LETTRE URGENTE PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE.

« Mon Cousin, votre aide de camp est arrivé. J'aurais voulu qu'il m'apportât une relation circonstanciée de ce qui vous est arrivé depuis votre départ de Sezanne et surtout des combats où vous avez repoussé l'ennemi. Envoyez moi ce rapport sans délai ainsi que la situation de vos troupes. Vous y comprendrez dans une note particulière ce qui vous est annoncé de Paris et n'est pas encore arrivé. – Mes troupes étant extrêmement fatiguées, je suis obligé de les rallier. Je profite de cette journée pour faire rétablir le pont de La Ferté. J'espère qu'on y passera ce soir. – Des bagages de l'ennemi ont passé par Château Thierry et Montmirail ; d'autres, par *Montreuil* et *Gandelu*. Je desirerais me porter sur Chalons, menaçant de tourner Reims, qui paraît le centre de leurs opérations, tomber sur leurs magasins et hopitaux et éloigner la guerre de Paris ; opérations, qui influeraient aussi sur l'armée autrichienne, qui est à Chaumont et près Bar sur Aube. Toutes fois, pour pouvoir entreprendre cette opération, il faudrait que l'ennemi ne fut pas aussi menaçant du côté de La Ferté Milon ; mais je suppose qu'il aura déjà décidé son mouvement à vos yeux sur Reims. Par des lettres interceptées des partisans LUTZOW, TETTENBORN et BENKENDORF, qui sont à Château Thierry, Montmirail et Épernay, il paraît que ceux ci avaient grand peur que je me portasse sur Epernay et Châlons, ce mouvement leur paraissant compromettre tout le corps de BLÜCHER ». Cela explique pourquoi il a besoin de ses rapports et de ceux du duc de Trévise [MORTIER]... Il pourra marcher le lendemain « directement sur la Ferté Milon ou menacer les communications de La Ferté Milon à Reims. – Un équipage de pontons part aujourd'hui de Paris. Que de choses j'aurais faites si je l'avais eu plutôt ! »...

Le baron Faïn ajoute au bas de la lettre : « L'Empereur montant à cheval m'a ordonné d'expédier cette lettre sans sa signature. Le Secrétaire du Cabinet B<sup>on</sup> Faïn ».

371. **[NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Joseph-Saturnin, comte de Peytes de MONCABRIÉ** (1741-1819) contre-amiral. L.S. comme capitaine de vaisseau avec post-scriptum a.s., Paris 5 mai 1814, [au baron MALOUEY, ministre de la Marine] ; 5 pages in-fol. 1.000/1.200
- INTÉRESSANT TÉMOIGNAGE SUR L'EMBARQUEMENT DE NAPOLÉON POUR L'ÎLE D'ELBE, ET RELATION D'UN ENTRETIEN AVEC L'EMPEREUR, le 27 avril à Fréjus.
- Lorsque Moncabrié se présenta devant « l'ex Empereur Napoléon [...], à Fréjus pour l'embarquer et le conduire à l'Isle d'Elbe », Napoléon s'est plaint des engagements pris avec les Anglais et du traitement qu'on lui réservait ; il a exposé pourquoi, au lieu de s'embarquer sur la *Dryade* de Moncabrié, il se livrerait entièrement à ses ennemis... Puis Napoléon a raconté ce qu'il avait vu sur sa route à travers la France : « De Fontainebleau à Valence, j'ai été accueilli avec de vives acclamations par les troupes et les habitants des villages et vilages : dans l'armée du maréchal AUGEREAU particulièrement, les soldats m'exprimerent le plus vif intérêt par les cris répétés de vive l'empereur »... Cependant un soldat le détrompa quant à la sincérité du maréchal... « Dans plusieurs endroits de mon passage, j'ai reçu entr'autre preuve d'intérêt du Peuple, des billets jettés dans ma voiture qui n'étoient que l'effusion du cœur et qui exprimoient surtout les regrets qu'on avoit de mon départ [...]. Dès mon entrée en Provence, j'ai été horriblement traité, surtout à Orgon à Avignon et à Aix : les femmes, les enfans et la populace m'ont traité indignement et sans les étrangers qui étaient avec moi, j'aurais couru les plus grands dangers ; cela m'a fort affecté [...]. Si j'avais voulu continuer la guerre, je le pouvais, même étant devant Paris ou une poignée de traitres m'ont lâchement abandonné : il m'était également facile d'établir la guerre civile en France en accueillant les élans d'intérêt des troupes et des habitants de quelques communes, mais ce n'était point mon intention ; d'ailleurs, à quoi bon ? [...] Je fais, et ferai des vœux pour le bonheur de la France, mais je ne crois pas que les armées étrangères y contribuent. [...] Ma carrière est finie, je me retire à l'Isle d'Elbe, ce sera pour moi l'Isle du repos, et quoi qu'il puisse arriver, je serai toujours un soldat français et pas autre chose »...
- Sur la route de Toulon à Paris, Moncabrié a trouvé partout la confirmation de ce qu'avait dit Napoléon, et en donne témoignage ; il confirme qu'au moment de s'embarquer à Saint-Rapheau sur la frégate anglaise l'*Indomptable*, dans la nuit du 28 au 29 avril, Napoléon a été « salué de 21 coups de canon ». Il ajoute de sa main une autre phrase de Napoléon dont il se souvient : « J'aurais pu mourir – m'a-t-il dit, après tout ce qui m'est arrivé, mais j'ai pensé qu'il y avait plus de courage et de noblesse de vivre pour supporter mes malheurs »...
372. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>.** L.S. « Nap », Paris 27 mars 1815, au comte RÉAL, Préfet de Police ; demi-page in-4. 1.000/1.200
- ORDRES CONTRE LES ROYALISTES AU DÉBUT DES CENT JOURS.
- « Paris est plein d'hommes qui ont servi dans la maison du Roi, et qui ont été ses agents. – La Préfecture de Police dort. Chassez les de Paris, faites en arrêter une centaine des plus dangereux. – Où est DESMARETS. Il est nécessaire d'avoir une personne qui connaisse les chouans afin de faire rentrer dans les prisons ce reste impur de guerre civile et de brigands qui y avait été retenu. – Il est facheux que vous perdiez des moments aussi précieux que les premiers moments »...
373. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>.** L.S. « NP », Paris 4 mai 1815, à Joseph FOUCHÉ, duc d'OTRANTE (ministre de la Police) ; la lettre est écrite par FAIN ; demi-page in-4. 500/600
- Il lui envoie « un mémoire qui me paraît important. Rapportez moi le en me faisant connaître quel est ce M<sup>r</sup> de VILLENEUVE »...
374. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>.** L.S. « NP », Paris 12 mai 1815, à SAVARY duc de ROVIGO ; la lettre est écrite par FAIN ; 3/4 page in-4. 800/1.000
- Napoléon désire que soit publié « un petit récit de ce qui s'est passé à AUSTERLITZ avec l'Empereur ALEXANDRE lorsqu'il fut coupé par DAVOUT. On y joindrait la copie figurée du petit billet qu'il écrivit au crayon et qui doit être aux archives de la Secrétairerie d'État. Comme personne n'est plus à même que vous de faire ce récit, faites le avec le plus de détails possible »...
375. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>.** P.S. par Louis-Philippe, comte de SÉGUR, Grand Maître des Cérémonies, avec CORRECTIONS et ADDITIONS autographes de NAPOLÉON, de son secrétaire le baron FAIN et du comte de SÉGUR, *Programme de la Cérémonie du Champ de Mai*, [fin mai 1815] ; 13 pages in-fol. sur papier filigrané à l'effigie de Napoléon et à l'aigle (petites déchir. au dernier feuillet). 3.000/4.000
- PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE DU CHAMP DE MAI, REVU ET CORRIGÉ PAR L'EMPEREUR. Cette fête militaire et impériale, célébrée le 1<sup>er</sup> juin 1815 devant l'École Militaire à Paris, vit la prestation collective de serment à la Constitution, et la distribution d'aigles à la Garde nationale et aux députations.
- Le présent document arrête les principales dispositions de la cérémonie : le placement des gardes, des députations des armées, des collèges électoraux etc. ; la sauvegarde des aigles ; le départ de l'Empereur des Tuileries ; l'ordre et l'itinéraire du cortège ; la messe ; la proclamation de l'acceptation de la Constitution ; le serment de Sa Majesté ; le *Te Deum* ; la distribution des aigles avec harangues de l'Empereur...

Le baron FAIN, selon les volontés de Napoléon, a porté de nombreuses corrections et additions, introduisant plusieurs précisions ; il a aussi allégé le programme en supprimant des détails superfétatoires : le placement des personnalités autour du trône, les trompettes et tambours, les fêtes du lendemain... ; il a également modifié la rédaction de deux passages. Le premier concerne le serment : « Après le serment de Sa Majesté, tous les assistants debout et découverts, M. l'archichancelier prononcera à haute voix la formule du serment que tous les membres prêteront. On entonnera le *Te Deum* ». Le second passage concerne la distribution des aigles : « L'Empereur donnera les Aigles dans la forme ordinaire. Les députations les rapporteront à leur place. Les aigles de la Garde impériale et celles de la Garde nationale portées les unes par les colonels de la Garde, les autres par les présidents des collèges de Paris, seront placées à la tête des troupes dans le champ de mars. L'Empereur s'y rendra. Les officiers feront cercle autour de Sa Majesté et l'Empereur, comme colonel de la garde impériale et de la Garde nationale, remettra directement les aigles à ces deux corps. Ensuite les troupes défilent ».

Napoléon est intervenu en marge de deux passages. À l'endroit où sont énumérées les voitures de son cortège, transportant des officiers, ministres et grands-aigles de la Légion d'honneur, et précédées du commandant de Paris avec son état major et d'un héraut d'armes, l'Empereur a ajouté de sa main : « Les lanciers rouges de la garde les chasseurs ». Puis, à l'endroit où sont prévues deux voitures pour les officiers de service de Leurs Altesses Impériales, à la suite de la voiture de l'Empereur, Napoléon a ajouté : « les dragons et grenadiers de la garde ». Il a également tracé à la plume un plan de la tribune avec l'autel.

376. [NAPOLÉON I<sup>er</sup>]. 2 états manuscrits, en rade de l'île d'Aix 9 juillet 1815 ; copies conformes de l'époque, 3 et 2 pages in-fol. 1.000/1.200

EMBARQUEMENT DE NAPOLÉON ET SES COMPAGNONS À L'ÎLE D'AIX. Ces états, dressés par le commissaire de marine Pic-Rome et les capitaines des vaisseaux, ont été établis en copies conformes destinées à être visées par le sous-commissaire des armements, qui ne les a pas signées, probablement après le débarquement de Napoléon à l'île d'Aix (12 juillet) avant de se livrer aux Anglais et d'embarquer sur le *Belléophon*.

« État nominatif des passagers à la suite de S.M. l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> », embarqués sur les frégates la *Saal* et la *Méduse* en rade de l'île d'Aix, le 8 juillet 1815, avec le détail de leurs grade ou emploi, lieu de naissance, âge et domicile. Sur la *Saal* (capitaine Philibert) : « Napoléon I<sup>er</sup> », né à Ajaccio, âgé de 46 ans, avec son état-major général : le général Bertrand (et la comtesse et leurs enfants), Savary duc de Rovigo, Lallemant, Gourgaud, Las Cases et Planat, plus un état-major et suite composés de 29 personnes, la plupart des domestiques. Sur la *Méduse* (capitaine Ponée) : Montholon (et la comtesse et leur fils), Résigny, Schultz, 6 officiers d'état-major et 15 domestiques.

377. [NAPOLÉON I<sup>er</sup>]. 3 lettres ou pièces manuscrites. 200/250

Copie de lettre à CHAMPAGNY, Alexandrie 12 floréal XIII (2 mai 1805), instructions pour la construction de routes en Italie. Note dictée le 27 janvier : instructions à DARU concernant le mobilier des palais impériaux des Tuileries, Saint-Cloud et Trianon. Note dictée le 1<sup>er</sup> mars pour la liste civile du nouveau gouverneur général de la Toscane, et sa propre liste civile en Italie (petite déchir.).

ON JOINT 4 circulaires impr. du comte de MONTALIVET, ministre de l'Intérieur (une annotée et signée par lui) aux préfets, 1810-1813, sur les finances, l'élévation de Bernadotte au trône de Suède, le papier-monnaie, la conscription de 1813, etc.

378. [NAPOLÉON I<sup>er</sup>]. MANUSCRIT, *Manuscrit de S<sup>te</sup> Helene*, [1817 ?] ; cahier de 24 pages in-fol., broché (déchir. au 1<sup>er</sup> f. réparée au scotch). 200/300

CÉLÈBRE RÉCIT APOCRYPHE DE NAPOLÉON. Renié par le prisonnier de Sainte-Hélène, attribué tantôt à Benjamin Constant, tantôt à Mme de Staël, l'auteur en est Jacob-Frédéric Lullin de Chateaufieux (1772-1842), agronome genevois. Il circula beaucoup en France sous forme de copies manuscrites. Le présent manuscrit est une copie de l'« Edition n° 1 », parue à Londres, chez John Murray, en 1817, sous le titre de *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*.

